



Les voies de développement

Examen des politiques de transformation économique

GROS PLAN SUR L'INTERNATIONALISATION DE LA GUADELOUPE



GUADELOUPE
(FRANCE)

Les voies de développement

Examen des politiques de transformation économique

GROS PLAN SUR L'INTERNATIONALISATION
DE LA GUADELOUPE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE ou de son Centre de développement.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2024), *Examen des politiques de transformation économique : Gros plan sur l'internationalisation de la Guadeloupe*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3ba34e4a-fr>.

ISBN 978-92-64-43474-5 (pdf)
ISBN 978-92-64-33395-6 (HTML)
ISBN 978-92-64-75618-2 (epub)

Les voies de développement
ISSN 2414-0937 (imprimé)
ISSN 2414-0945 (en ligne)

Crédits photo : Couverture réalisée par Aida Buendía (Centre de développement de l'OCDE).

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm.

© OCDE 2024

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Avant-propos

Le paysage économique mondial est incertain, complexe, et en évolution rapide. Les gouvernements, les entreprises et les sociétés s'efforcent tous de mieux appréhender la transformation en cours du commerce mondial afin, à terme, de l'influencer, de manière à optimiser les échanges internationaux, de préserver l'ouverture et l'inclusivité et de mener à bien une transition environnementale et durable.

Depuis 2013, le Centre de développement de l'OCDE héberge l'Initiative de dialogue de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement. Il mène depuis 2017 une série d'examens des politiques de transformation économique. Ces examens sont un instrument d'évaluation des politiques et d'orientation destiné à aider les responsables de l'action publique à élaborer et mettre en œuvre des stratégies plus efficaces afin de transformer leurs économies. Ils s'appuient sur le dialogue international entre pairs et les discussions menées sous l'égide de l'Initiative de dialogue de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement, et font bénéficier la série des *Voies de développement* de l'OCDE de leur perspective sur la transformation économique et la gouvernance à l'appui du changement.

Le présent *Examen des politiques de transformation économique (PTPR) : Gros plan sur l'internationalisation de la Guadeloupe* est l'un des résultats clés du projet de l'UE et de l'OCDE sur la transformation des économies des régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE visant à favoriser l'apprentissage et à tirer le meilleur parti des interconnexions. Depuis plus de deux ans, ce projet soutient un processus de dialogue et de partage des connaissances entre les régions ultrapériphériques de l'UE et des partenaires internationaux, afin d'étudier les possibilités de création de valeur et de renforcement de la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales.

Les régions ultrapériphériques de l'UE sont des territoires appartenant à des États membres de l'UE situés dans l'océan Atlantique, le bassin des Caraïbes, en Amérique du Sud et dans l'océan Indien, qui font partie intégrante de l'Union européenne. Elles comprennent la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, la Réunion, Saint-Martin et Mayotte (France), les Açores et Madère (Portugal), ainsi que les îles Canaries (Espagne). En raison de leur éloignement, leur insularité, leur petite taille, leur topographie difficile et leur climat, elles bénéficient de mesures de soutien ciblées. De par leurs caractéristiques et leurs atouts distinctifs, au nombre desquels figurent une biodiversité foisonnante et un emplacement stratégique, elles peuvent jouer un rôle important dans la stratégie et la politique globales d'internationalisation et de coopération de l'UE.

Ce gros plan sur la Guadeloupe est le fruit d'un processus d'examen par les pairs mené sur neuf mois par le Centre de développement de l'OCDE avec le soutien et la collaboration de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne et le Conseil régional de Guadeloupe. Ce processus a consisté en des consultations et des activités variées avec des acteurs locaux et extérieurs, dont l'OCDE, la Commission européenne et des parties prenantes publiques et privées des neuf régions ultrapériphériques et d'autres pays du bassin des Caraïbes, ainsi que de Colombie. Ce gros plan livre une analyse des opportunités et des défis en lien avec l'internationalisation, et des réflexions sur les chaînes de valeur clés qui se matérialisent dans la bioéconomie, l'économie circulaire, les secteurs créatifs et les énergies renouvelables. Il renseigne également sur les perspectives en matière de renforcement de

l'internationalisation et de la coopération avec des partenaires au-delà de l'UE, dont des pays des Caraïbes et d'autres économies émergentes et en développement, telles que les petits États insulaires en développement (PEID). Enfin, il propose des pistes de réforme pour l'avenir afin d'optimiser les ressources et la planification pluriannuelles de l'UE, et de mettre notamment à profit la Communication « Donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'Union » adoptée en 2022.

Remerciements

Le présent *Examen des politiques de transformation économique : Gros plan sur l'internationalisation de la Guadeloupe* est l'un des résultats clés du projet mené par l'UE et l'OCDE sur la transformation des économies des régions ultrapériphériques de l'UE visant à favoriser l'apprentissage et à tirer le meilleur parti des interconnexions.

Il a été réalisé par le Centre de développement de l'OCDE sous la responsabilité de Ragnheiður Elín Árnadóttir, Directrice du Centre de développement. Le processus d'examen et la rédaction du rapport ont été coordonnés par Annalisa Primi, Cheffe de la Division Transformation économique et développement, qui a donné l'orientation stratégique et a supervisé la mise en œuvre de l'intégralité du projet. Manuel Toselli a assuré la coordination du projet et était l'économiste principal lors de l'élaboration du rapport. Daniel Gay, Vasiliki Mavroeidi et Antonio Vicencio ont contribué à la rédaction et aux recherches. Le rapport a bénéficié des commentaires et des contributions de plusieurs collègues. De l'OCDE : Nadim Ahmad, Dorothee Allain-Dupre, Claire Charbit, Stefano Barbieri, Peter Haxton, Michael Flood et Aline Matta du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE), Claire Jolly de la Direction de la science, de la technologie et de l'innovation (STI), Piera Tortora de la Direction de la coopération pour le développement (DCD) et Koen Deconinck de la Direction des échanges et de l'agriculture (TAD). De la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne : Paula Duarte Gaspar (Cheffe), Germán Esteban (Chef adjoint) et Katherine Fournier-Leroux (coordinatrice des politiques) de l'Unité des régions ultrapériphériques, et Catherine Wendt (Cheffe) de l'Unité Croissance intelligente et durable.

Nous remercions Nicola De Michelis, Directeur, Croissance intelligente et durable et mise en œuvre des programmes, DG Politique régionale et urbaine, et Peter Berkovitz, Directeur, DG Politique régionale et urbaine, pour leurs orientations stratégiques au cours de la mise en œuvre du projet. Nous tenons également à remercier le Conseil régional de Guadeloupe, en particulier Ruddy Blonbou, Directeur de cabinet, Jean-Louis Bouchard, Directeur général des services, Séverine Julan, Directrice des affaires européennes, et Cassandre Gatoux, représentante de la Région Guadeloupe à Bruxelles.

L'apprentissage entre pairs et le partage de connaissances est au cœur du processus des examens des politiques de transformation économique. La rédaction de ce rapport a été influencée et son contenu enrichi par les contributions de pairs aux échelons national et international, qui ont activement pris part aux activités menées dans le cadre de l'examen en soumettant leurs idées :

- Les trois réunions du Groupe d'apprentissage mutuel qui ont eu lieu au cours de 2021 ont livré de précieux enseignements. Elles ont rassemblé plus de 90 participants à haut niveau de 25 pays et régions, quatre organisations internationales et quatre directions de l'OCDE. Nous remercions tout particulièrement (par ordre alphabétique) : Mariane Crespolini, Directrice du Département de la production durable et l'irrigation, Secrétariat de l'innovation, du développement rural et de l'irrigation, ministère de l'Agriculture, Brésil ; Karl-Christian Göthner, Expert principal, Institut allemand de métrologie (PTB), Allemagne ; Michael Jones, Président, TMA BlueTech, San Diego, Californie, États-Unis ; Drishty Ramdenee, Chef de département, économie de la mer et bioéconomie, Commission du développement économique (EDB), Maurice ; Ikram Malan

Sangadji, Directeur adjoint, Gestion des pêches, ministère de Coordination des Affaires maritimes et de l'Investissement, Indonésie ; Thor Sigfusson, fondateur, Iceland Ocean Cluster, Islande ; Max Teplitski, responsable scientifique, International Fresh Produce Association, États-Unis ; et Jónas Viðarsson, Directeur de la Division de la création de valeur, Matis, Islande.

- Des entretiens semi-structurés avec des experts des entreprises et de l'administration en Guadeloupe ont été extrêmement utiles pour donner corps au rapport. En plus des personnes mentionnées ci-dessus, nous souhaitons également remercier, pour le temps qu'ils nous ont consacré et les contributions qu'ils ont apportées (par ordre alphabétique) : Alain Bazir, Directeur exécutif, Chaîne d'approvisionnement et ventes, Gardel SA ; Mathias Bini, Chef du Département économique, Chambre de commerce et d'industrie ; Hervé Damoiseau, PDG des Distilleries Damoiseau ; Valerie Eulalie, Socrema ; Sarra Gaspard, professeur, Université des Antilles ; Henri Joseph, Directeur de Phytobokaz ; François Joubert, Directeur de la centrale géothermique de Bouillante ; Marie Laure Lastel, Institut technique tropical de Guadeloupe ; Alain Maurin, Université des Antilles ; Joël Nelson, Vanibel ; Laurent Pflumio, Amarenco Créole Energie ; Nicolas Philippot, Directeur général délégué, Gardel SA.

Le rapport a été produit et publié avec la contribution financière de la Direction générale de la politique régionale et urbaine de la Commission européenne.

Éditorial

Nos pays membres l'ont affirmé clairement lors du 60^e anniversaire du Centre de développement de l'OCDE : les répercussions de plus en plus lourdes d'une multiplicité d'événements locaux dans le monde entier rendent la coopération internationale indispensable pour améliorer le développement à l'échelon national.

Ce principe de coopération est au cœur de nos examens des politiques de transformation économique depuis leur lancement en 2017. Ces examens mettent au jour des moyens innovants pour tirer parti des réseaux et des flux internationaux, et aident ainsi les gouvernements à transformer leurs économies en modèles plus résilients, durables et inclusifs.

En mettant à profit ses atouts et le soutien spécifiques dont elle bénéficie, la Guadeloupe s'emploie à entretenir une croissance économique respectueuse de l'environnement et durable dans des chaînes de valeur émergentes telles que celles de la bioéconomie et l'économie circulaire, des secteurs créatifs et des énergies renouvelables. Des financements et une planification pluriannuels du développement, de nouveaux partenariats internationaux, notamment le renforcement de son rôle au sein de la région des Caraïbes, peuvent lui permettre de commencer à exploiter ce potentiel.

J'espère que ce rapport opportun, qui repose sur des données empiriques solides et est le fruit d'un processus complet d'examen par les pairs à l'échelle internationale, contribuera à la mise en œuvre des priorités énoncées dans la stratégie de la Commission européenne pour ses régions ultrapériphériques : donner la priorité aux citoyens, assurer une croissance durable et inclusive, et libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'UE. Je suis également persuadée qu'il peut enrichir la façon dont la communauté internationale dans son ensemble appréhende la diversité et l'unicité des trajectoires de développement, notamment celles des petits États insulaires en développement (PEID).

À une époque complexe et en évolution rapide, les examens des politiques de transformation économique, et celui-ci en particulier, illustrent de quelle manière nous pouvons « œuvrer ensemble en faveur d'un développement fort, partagé et vert ».

Ragnheiður Elín Árnadóttir
Directrice
Centre de développement de l'OCDE

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	5
Éditorial	7
Sigles et abréviations	10
Résumé	11
1 Aperçu de l'économie guadeloupéenne	13
Un territoire français et de l'Union européenne au cœur des Caraïbes	14
Une petite économie en quête d'un nouvel élan	15
Références	20
Note	21
2 Vers une internationalisation durable et inclusive de la Guadeloupe	23
Tirer parti des atouts locaux dans le cadre des chaînes de valeur de l'économie circulaire, des secteurs créatifs et des énergies renouvelables	24
Les partenariats dans les Caraïbes sont essentiels pour déclencher une transformation durable	37
Tirer parti des financements pluriannuels nationaux et de l'UE pour transformer l'économie	39
Conclusions	44
Références	47
Notes	50
GRAPHIQUES	
Graphique 1.1. En Guadeloupe, la croissance a connu un ralentissement progressif au cours des années 2000	16
Graphique 1.2. Les services jouent un rôle clé en Guadeloupe	17
Graphique 1.3. Le commerce est moins important pour la Guadeloupe que pour ses pays voisins	18
Graphique 1.4. Commerce extérieur de la Guadeloupe hors France métropolitaine et autres RUP françaises, 2019-2021	19
Graphique 2.1. Chaîne de valeur du sucre en Guadeloupe	27
Graphique 2.2. Augmentation du déploiement des énergies renouvelables en Guadeloupe	30
Graphique 2.3. Les IDE mondiaux dans les secteurs culturel et créatif ont augmenté de 40 % en 10 ans	33
Graphique 2.4. L'espace d'internationalisation de la Guadeloupe	39
Graphique 2.5. Gouvernance institutionnelle des fonds de cohésion européens, Guadeloupe, 2022	40
Graphique 2.6. Mécanismes de financement de l'UE affectés à la Guadeloupe et investissements de France Relance	42

Graphique 2.7. Résumé des priorités et des mesures de renforcement de l'internationalisation et de la participation aux chaînes de valeur mondiales	45
---	----

ENCADRÉS

Encadré 2.1. La valeur de l'économie circulaire : l'exemple des îles Canaries et de Maurice	26
Encadré 2.2. Bio With You, projet innovant et durable en Guadeloupe	28
Encadré 2.3. Vers une intégration énergétique régionale dans les Caraïbes orientales	31
Encadré 2.4. Promouvoir les secteurs culturel et créatif dans les régions ultrapériphériques de l'UE : enseignements tirés de l'apprentissage mutuel	36
Encadré 2.5. L'économie orange en Colombie, exemple de stratégie d'action globale en faveur des secteurs culturel et créatif	37

Sigles et abréviations

ADEME	Agence de la transition écologique (France)
AFD	Agence française de développement
ANR	Agence nationale de la recherche (France)
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CFP	Cadre financier pluriannuel
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France)
EERA	Agence européenne de la recherche énergétique
EGD	Pacte vert pour l'Europe
FC	Fonds de cohésion
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAG	Fonds européen agricole de garantie
FEAMPA	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEP	(ancien) Fonds européen pour la pêche
FSE	Fonds social européen
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (France)
Interreg	Coopération territoriale européenne
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables
LNEG	Laboratoire national d'énergie et de géologie (Portugal)
MW	Mégawatt
PAC	Politique agricole commune
PEID	Petits États insulaires en développement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
POSEI	Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité
PTOM	Pays et territoires d'outre-mer
PV	Photovoltaïque
R-D	Recherche et développement
SEQE	Système d'échange de quotas d'émission
SRDEII	Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
STI	Science, technologie et innovation
TFUE	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
UE	Union européenne
VAB	Valeur ajoutée brute
VE	Véhicule électrique
ZEE	Zone économique exclusive

Résumé

La Guadeloupe est un département français d'outre-mer situé dans la mer des Caraïbes. Sa population, d'environ 371 000 habitants, représente 0.6 % de la population totale de la France. Le PIB par habitant s'élevait en 2020 à 21 100 EUR, soit 65 % de la moyenne de l'UE27, ce qui en fait l'une des 78 régions les moins développées de l'Union européenne.

L'économie de la Guadeloupe s'est profondément modifiée au cours du 20^e siècle, sous l'effet essentiellement des investissements massifs déployés depuis la France métropolitaine. Le développement des infrastructures et l'extension de la législation sociale française ont été source d'une forte croissance. Plus récemment, l'économie de la Guadeloupe a traversé deux périodes. Entre 2000 et 2008, la croissance de la région était supérieure à la moyenne nationale, grâce aux investissements dans les infrastructures et à l'essor du tourisme et de l'immobilier. Elle a toutefois ralenti lors de la crise financière de 2008-09 et de la pandémie de COVID-19. De 2010 à 2019, l'économie a progressé au rythme moyen de 1 %, et a été marquée par la baisse de la consommation intérieure, la faiblesse des exportations et les difficultés liées aux conditions climatiques extrêmes, telles que l'ouragan Maria, qui a frappé l'archipel en 2017 et détruit 80 % de la production locale de bananes. Le chômage élevé, qui atteint 18.5 %, reste un défi majeur.

L'économie guadeloupéenne repose principalement sur les services, avec une présence importante du secteur public. Les services en lien avec l'administration publique représentent environ 40 % de la valeur ajoutée brute (VAB) et de l'emploi. Au nombre des autres secteurs essentiels figurent les services aux entreprises et les activités commerciales, à hauteur de respectivement 27 % et 15 % de la VAB. L'agriculture, bien qu'en perte de vitesse, contribue à quelque 2 % de la VAB, tandis que l'industrie (énergie et secteur manufacturier compris) se taille une part de 9 %. La Guadeloupe exporte essentiellement des produits agroalimentaires comme la banane, la canne à sucre et le rhum. Elle compte parmi ses principaux partenaires commerciaux la France métropolitaine, les États-Unis, le Canada et d'autres pays de l'UE. Les échanges avec les autres nations des Caraïbes demeurent toutefois limités.

La Guadeloupe devra impérativement miser sur ses atouts locaux pour sa future stratégie d'internationalisation. Trois domaines en particulier semblent pertinents à cet égard : l'économie circulaire et la bioéconomie, les énergies renouvelables et les secteurs culturel et créatif :

- Les vastes réserves naturelles de la Guadeloupe, qui couvrent 77 % de son territoire, constituent des assises solides sur lesquelles développer des activités économiques durables. Les secteurs de l'économie circulaire et de la bioéconomie offrent des perspectives appréciables à l'appui de la redynamisation des écosystèmes de la région et de la création de nouveaux débouchés économiques. La mise en place de pratiques d'économie circulaire, comme l'utilisation des déchets de la canne à sucre et de la banane, peut contribuer à réduire l'empreinte carbone de la région et à ouvrir davantage la voie aux perspectives offertes par les énergies renouvelables. La promotion d'une agriculture biologique peut favoriser l'utilisation durable des terres et permettre de réduire la dépendance à l'égard des engrais, en s'alignant sur les tendances mondiales en matière de respect de l'environnement.

- À l'instar d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, la Guadeloupe dépend fortement des importations de combustibles, qui représentent 90 % de son approvisionnement énergétique total, et 10 % de son PIB. Elle a toutefois accompli des progrès louables dans le développement des énergies renouvelables, ces dernières représentant 23 % de la production d'électricité en 2020, en hausse par rapport à 10 % en 2010. Ces avancées la placent au même niveau que la moyenne européenne (24 %) et devant ses voisins des Caraïbes (17 %). La recherche de sources d'énergie tirées de la biomasse peut conduire à un renforcement de son autosuffisance énergétique tout en étant conforme aux principes de l'économie circulaire.
- Les secteurs culturel et créatif très dynamiques de la Guadeloupe, qui représentent entre 2.5 % et 7 % de l'ensemble des entreprises et contribuent à l'emploi à hauteur de 1.5 % à 2.5 %, constituent un moteur de croissance économique sous-exploité. Ancrés dans la culture créole de la région, ces secteurs jouissent d'une forte attractivité à l'échelon régional et international. Avec des exportations mondiales de biens culturels et créatifs d'un montant dépassant 524 milliards USD et des services créatifs dont la valeur à l'échelle internationale est estimée à 1 100 milliards USD, ces secteurs représentent un marché mondial en pleine expansion dont la Guadeloupe peut tirer profit. La richesse du patrimoine créole, avec notamment les genres musicaux que sont le gwoka et le bouladjel, peut inspirer des artistes locaux et promouvoir l'organisation de festivals, contribuant ainsi au dynamisme de l'économie et de la culture.

En concrétisant ces opportunités, la Guadeloupe pourrait accroître ses interconnexions mondiales au bénéfice du développement de la région. Celle-ci devrait en particulier s'employer à :

- **Renforcer les partenariats stratégiques dans les Caraïbes.** En tirant parti de son emplacement stratégique et de son accès au marché de l'UE, la Guadeloupe peut renforcer ses partenariats et son intégration au sein du bassin des Caraïbes, notamment en participant à des projets régionaux d'infrastructures et aux échanges intrarégionaux, ainsi qu'en assurant la mise à disposition de services d'infrastructure de qualité (IQ).
- **Mieux tirer parti des opportunités offertes par les fonds de cohésion** et les programmes sectoriels de l'UE, tels qu'Horizon Europe pour la recherche et l'innovation. Des projets collaboratifs de R-I, des partenariats avec des institutions et des entreprises européennes ou encore le renforcement des capacités des secteurs innovants peuvent renforcer l'écosystème régional de l'innovation.
- **Promouvoir une approche globale du développement régional.** Afin de renforcer la compétitivité, la Guadeloupe devrait adopter un programme d'action global, qui aligne les financements et les stratégies européens et nationaux. Associer des représentants du secteur privé aux débats sur les politiques à mener, rechercher les moyens d'assurer à la région son autonomie et améliorer la coordination entre les fonds, tels que ceux du Plan national pour la reprise et la résilience et les fonds de cohésion, sont autant de mesures essentielles.

1 Aperçu de l'économie guadeloupéenne

La Guadeloupe, territoire français d'outre-mer et région ultrapériphérique de l'Union européenne (UE) nichée dans les Caraïbes, est en quête d'un nouvel élan pour un développement durable. Ce chapitre offre un aperçu concis de son évolution économique, soulignant les progrès récents et répertoriant les principales vulnérabilités structurelles. Relever ces défis pourrait ouvrir à la Guadeloupe de nouvelles perspectives d'internationalisation accrue et de croissance inclusive.

Un territoire français et de l'Union européenne au cœur des Caraïbes

La Guadeloupe est un département français d'outre-mer situé dans la partie orientale de la mer des Caraïbes, à quelque 7 000 km de la France métropolitaine. Elle fait partie des Petites Antilles, et se trouve entre la Dominique et Antigua-et-Barbuda. Elle est composée de douze îles dont quatre sont habitées : Basse-Terre, Grande-Terre, Marie-Galante et La Désirade. Avec ses 371 000 habitants environ (0.6 % de la population française), c'est la deuxième région ultrapériphérique française la plus peuplée après la Réunion. Avec un PIB par habitant de 21 100 EUR (standard de pouvoir d'achat - SPA en 2020), soit 65 % de la moyenne de l'UE-27 et neuf points de pourcentage de moins qu'en 2011, elle fait partie des 78 régions les moins développées de l'UE¹. À environ 8.8 milliards EUR, cette économie contribue à hauteur de 0.3 % au PIB total de la France (OCDE, 2022^[1] ; IEDOM, 2022^[2]).

Depuis 1992, la Guadeloupe est classée parmi les régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. En raison de leur situation géographique et de leurs problèmes structurels, notamment leur éloignement du continent européen, la taille réduite de leur marché et leur exposition aux catastrophes naturelles, elles bénéficient de mesures de soutien ciblées, notamment d'une application adaptée de la législation de l'UE et d'un accès aux programmes de l'UE ainsi qu'à des stratégies ad hoc. Les autres RUP sont les cinq départements et régions d'outre-mer français, à savoir Mayotte, la Guyane française, la Martinique, la Réunion et Saint-Martin ; les deux régions autonomes portugaises (les Açores et Madère) et la communauté autonome espagnole des Îles Canaries.

Le développement économique et social reste encore aujourd'hui façonné par la trajectoire historique de la Guadeloupe. Si les premiers colons, d'origine arawak et kalina-carib, remontent à 3 000 et 1 000 ans avant J.-C., l'histoire moderne de la Guadeloupe date des XVe et XVIe siècles. Christophe Colomb fut le premier Européen à découvrir l'île en 1493. Il lui a donné le nom du monastère de Santa Maria de Guadalupe en Estrémadure (Espagne). Les premiers Européens à s'installer sur l'île furent les Français, qui établirent officiellement une colonie sur l'île principale de Basse-Terre en 1674. Les premiers colons ont introduit la production de canne à sucre en 1635, qui est devenue la principale activité économique, avec la traite des esclaves, l'archipel servant d'étape entre les Caraïbes et l'Afrique de l'Ouest (Siegel et al., 2008^[3] ; Abenon, 1993^[4]). Après plusieurs années de lutte dues à l'invasion par les forces militaires britanniques et au retour à la France au XVIIIe siècle, l'abolition définitive de l'esclavage en 1848 marque un tournant dans le développement de l'archipel. Officiellement département et région d'outre-mer de la France depuis 1946, la Guadeloupe est aujourd'hui une société riche sur le plan culturel, qui réunit plusieurs ethnies des Caraïbes, d'Afrique et d'Europe. Au fil du temps, cela a donné naissance à la *culture créole* qui contribue à la créativité, aux traditions culinaires et aux activités culturelles qui définissent fortement l'identité de l'archipel et son potentiel économique inexploité (IEDOM, 2022^[2]).

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la Guadeloupe s'est considérablement transformée. Stimulée par d'importants investissements en provenance de la France métropolitaine, en particulier dans le secteur de la construction et des infrastructures, l'économie de la Guadeloupe, comme celle de la Martinique voisine, s'est développée au cours des deux décennies qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. En l'espace de cinquante ans, le PIB par habitant a été multiplié par cinq et la croissance moyenne du PIB a atteint 3 % (Insee, 2019^[5]). Cette évolution s'est accompagnée d'une expansion des activités de services, notamment avec l'établissement de succursales administratives d'entreprises françaises publiques et privées, et d'une extension de la législation sociale française, par exemple en matière de salaire minimum. Entre 1950 et 1961, l'emploi dans le secteur tertiaire et dans celui de la construction a augmenté de près de 64 %, tandis que la population totale et la population active progressaient respectivement de 24 % et de 7 %.

À partir des années 1960, les deux principales sources de production agricole, le sucre et la banane, ont connu de profonds bouleversements. Plusieurs facteurs, dont la concurrence croissante des pays émergents et en développement, ainsi que la demande accrue de betteraves sucrières, ont nui à l'expansion de la canne à sucre. La production totale de canne à sucre a diminué de plus de moitié, passant

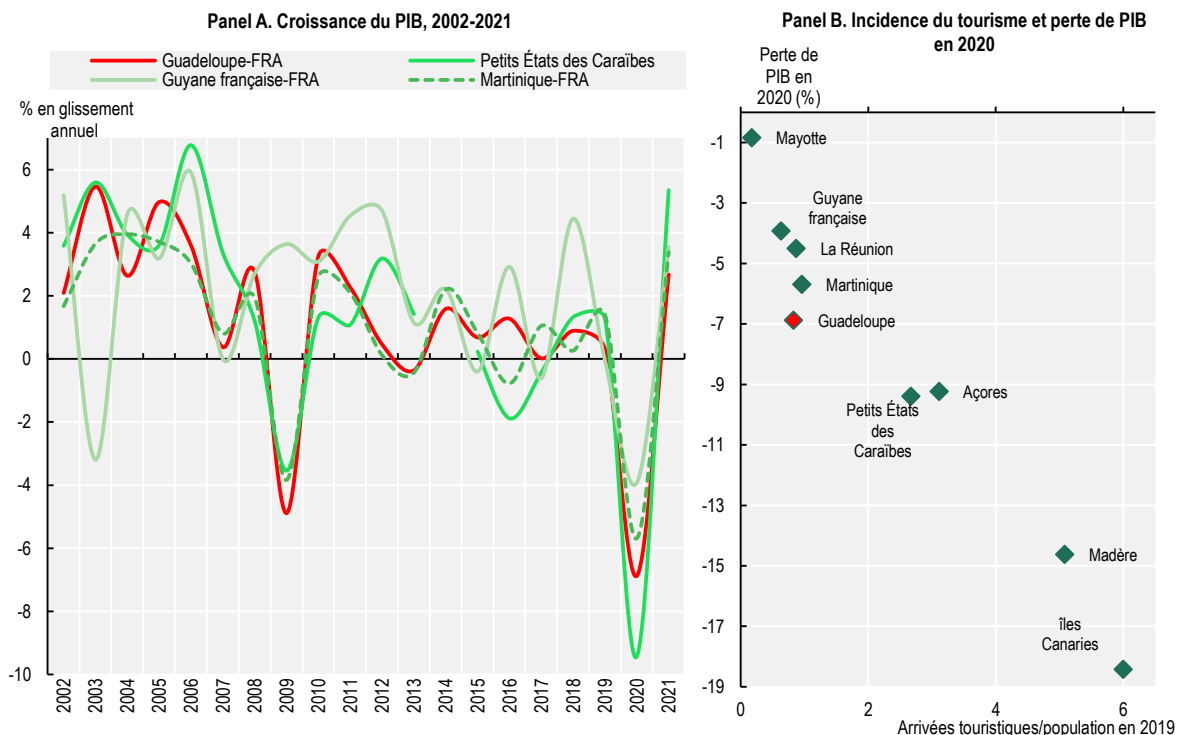
d'une moyenne de 150 000 tonnes au début des années 1960 à moins de 60 000 tonnes entre 2010 et 2018. Ce secteur emploie actuellement 10 000 personnes et seules deux raffineries sont encore en activité. En outre, avec l'avènement du marché commun européen en 1993, la filière locale de la banane n'a plus bénéficié d'un accès préférentiel au marché français et a commencé à faire face à la concurrence des multinationales d'Amérique du Sud qui pratiquaient des prix très inférieurs. D'autres problématiques, comme l'utilisation du chlordécone, un pesticide utilisé de 1972 à 1993, ont entraîné des problèmes environnementaux et sanitaires. Toutefois, ces deux cultures parviennent à rester compétitives grâce aux subventions accordées par les autorités régionales, nationales et européennes (DAAF, 2018^[6] ; Zébus, 1999^[7] ; Ministère des Outre-mer, 2019^[8] ; Commission européenne, 2017^[9]).

Une petite économie en quête d'un nouvel élan

Au cours des 20 dernières années, l'économie a connu une double évolution (Graphique 1.1). Entre 2000 et 2008, la région a enregistré une croissance de 3.4 %, supérieure à la moyenne nationale, et parmi les RUP françaises, seules la Guyane française et Mayotte l'ont devancée. Cette croissance a été stimulée par des investissements dans les infrastructures, notamment la modernisation du port, et par l'expansion du tourisme et des activités immobilières. Ces dernières ont été soutenues par une défiscalisation immobilière spécifiquement conçue pour les régions et départements d'outre-mer. La crise financière de 2008-09, renforcée par une crise sociale locale, a ralenti la croissance et la convergence. Sur la période 2010-2019, la croissance économique ressortait à 1 % en moyenne, la consommation intérieure s'est contractée et les exportations sont restées faibles. À cela s'ajoutent des facteurs externes comme l'ouragan Maria qui a détruit 80 % de la production de bananes en 2017 (Insee, 2019^[5]).

La pandémie de COVID-19 a exacerbé le mécontentement social et a encore affaibli l'économie, qui est entrée en récession en 2020. Cependant, une dépendance moindre à l'égard du tourisme par rapport à d'autres îles des Caraïbes et à d'autres RUP de l'UE a permis d'atténuer les effets négatifs, de même que les transferts directs en provenance de la France métropolitaine et de l'UE par le biais d'une enveloppe financière supplémentaire de 185 millions EUR dans le cadre du programme REACT-EU (Agence nationale de la cohésion sociale, 2020^[10]).

Graphique 1.1. En Guadeloupe, la croissance a connu un ralentissement progressif au cours des années 2000

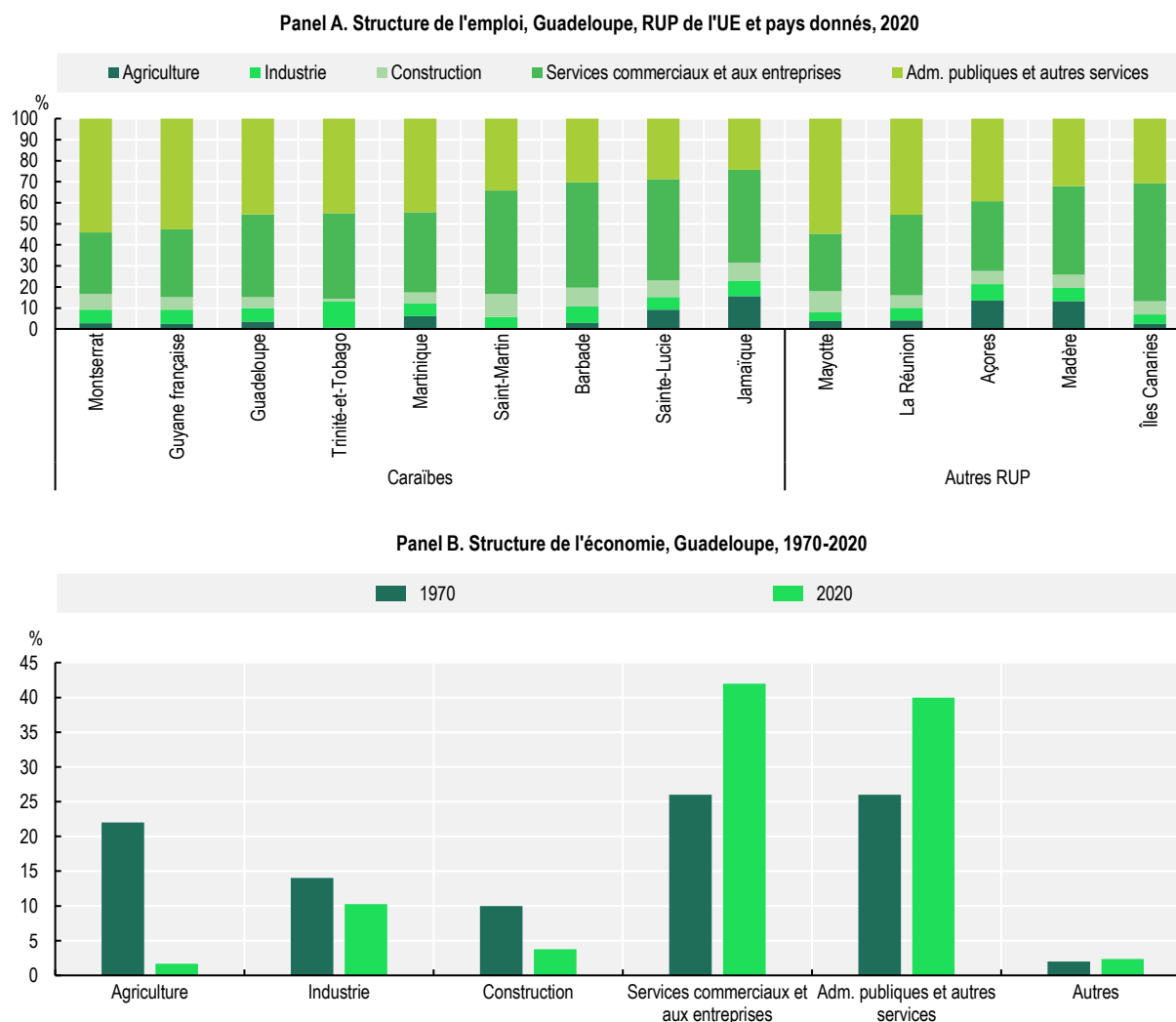


Note : Les petits États des Caraïbes sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname et Trinité-et-Tobago.

Source : Établi par les auteurs à partir de la base de données régionale d'Eurostat et de la banque de données 2022 de la Banque mondiale.

La Guadeloupe est aujourd'hui une économie orientée vers les services dotée d'un vaste secteur public. La structure de l'économie est similaire à celle des autres RUP françaises de l'UE, où 8 emplois sur 10 se concentrent dans les services, qui contribuent également à 85 % de la valeur ajoutée brute (VAB) (Graphique 1.2). L'économie guadeloupéenne se distingue toutefois par la prédominance des services liés à l'administration publique, qui représentent environ 40 % de la VAB et de l'emploi, contre 26 % en 1970 et 36 % en 2000. Les autres services comprennent les services aux entreprises (27 %), suivis par les activités commerciales (15 %). La construction, important moteur de croissance avant 2009, contribuait à hauteur de 3.5 % à la VAB en 2020, soit la moitié des 7.5 % observés en 2000. Le reste de l'économie se compose de l'agriculture, qui bien qu'en perte de vitesse contribue à quelque 2 % de la VAB, et de l'industrie (énergie et secteur manufacturier compris) qui représente 9 % de la VAB et 7 % de l'emploi. La production agricole est principalement axée sur la transformation des aliments et dépend largement des importations d'intrants intermédiaires tels que le lait en poudre pour la production de produits laitiers. Les pays voisins, qui font partie des petits États insulaires en développement (PEID), sont confrontés au même type de difficultés.

Graphique 1.2. Les services jouent un rôle clé en Guadeloupe



Note : Panel A : Les données sur le PIB de Saint-Martin ne sont pas disponibles. Les petits États des Caraïbes sont Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Dominique, la Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le Suriname et Trinité-et-Tobago.

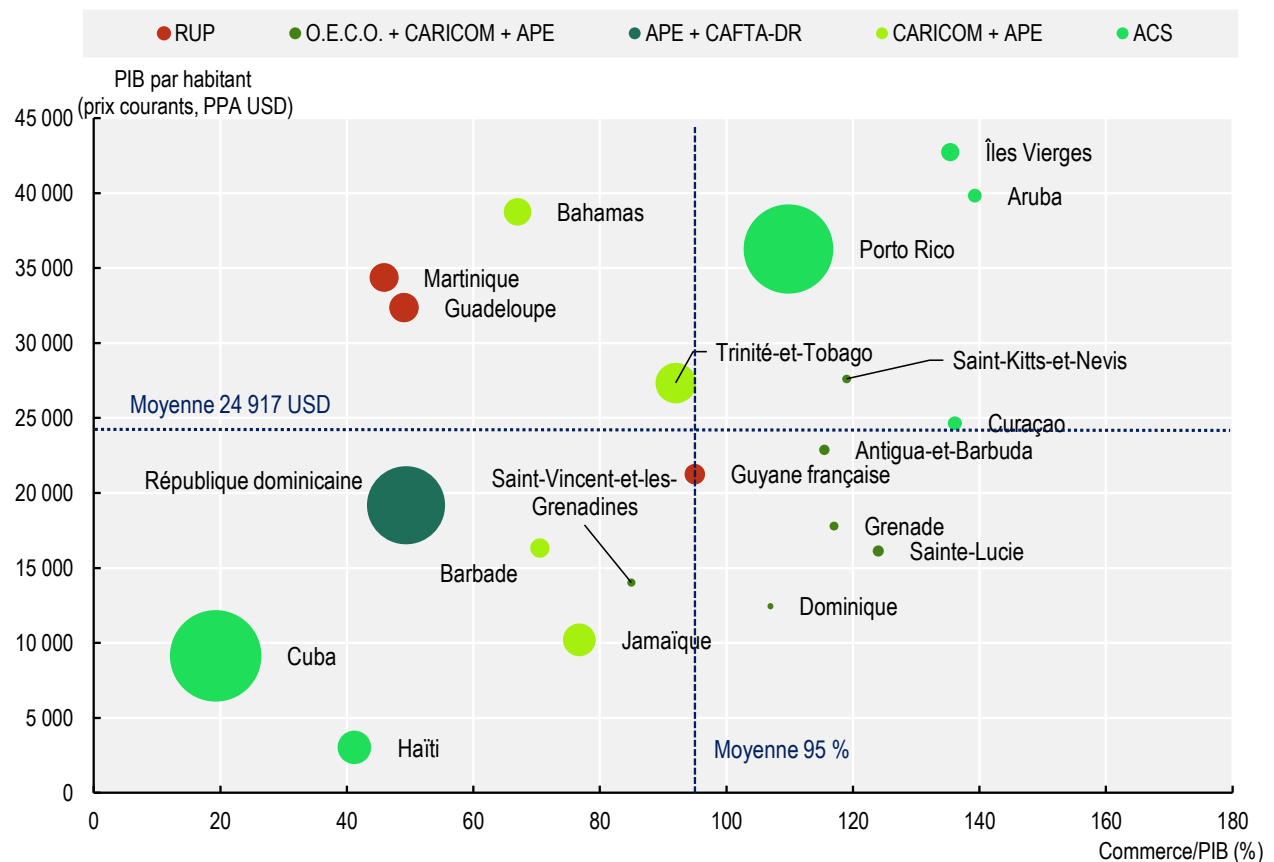
Source : Établi par les auteurs à partir de la base de données sur les Statistiques régionales de l'OCDE 2022, du recensement démographique 2019 de l'INSEE et des statistiques de l'OIT.

La Guadeloupe est plus prospère que ses pays voisins, et ce grâce aux aides nationales et européennes qu'elle reçoit. En particulier, le statut de RUP de l'UE permet à la région de bénéficier de mécanismes de soutien spécifiques, tels que des subventions, des exonérations fiscales et des mécanismes de financement avantageux. Ce statut lui permet de bénéficier de ressources ciblées provenant des fonds de la politique de cohésion européenne et de taux de cofinancement maximum plus élevés, qui peuvent représenter jusqu'à 85 % du coût total d'un projet, tandis que d'autres régions de l'UE ne reçoivent que 70 %. Au total, les transferts directs du gouvernement français et les fonds de la politique de cohésion de l'UE, bien que soumis à certaines fluctuations, financent entre 50 et 60 % du budget de fonctionnement de la région. Parmi les autres mesures publiques nationales figurent le revenu minimum pour les chômeurs (*Revenu de solidarité active - RSA*), qui représentent 20 % de la population active (l'un des taux de chômage les plus élevés de France après celui de la Guyane), ainsi que des exonérations fiscales sur les

carburants et la possibilité de mobiliser des ressources nationales par l'imposition d'un droit de quai (*octroi de mer*) sur les importations, qui vise à protéger la production locale de la concurrence extérieure.

La Guadeloupe et les autres RUP de l'UE sont confrontées à un paradoxe : alors qu'elles sont plus riches que les pays voisins comme les PEID, elles restent désavantagées par rapport aux autres régions de l'UE. Les ressources publiques jouent un rôle anticyclique essentiel puisqu'elles amortissent sur la durée l'effet des multiples crises et compensent les handicaps structurels, mais elles ne s'accompagnent pas d'incitations adéquates pour favoriser le développement des entreprises et de l'entrepreneuriat au niveau local (Budoc, 2012^[11] ; IEDOM, 2022^[2]). Alors que la Guadeloupe, à l'instar de la Martinique, est une économie de taille moyenne dont le PIB par habitant est supérieur de 30 % à la moyenne des Caraïbes, l'ouverture relative de la région, mesurée par le ratio commerce/PIB, n'est que de 40 %, soit bien en deçà des pays comparables de la région (Graphique 1.3).

Graphique 1.3. Le commerce est moins important pour la Guadeloupe que pour ses voisins



Note : La taille des bulles représente le PIB de chaque territoire et pays.

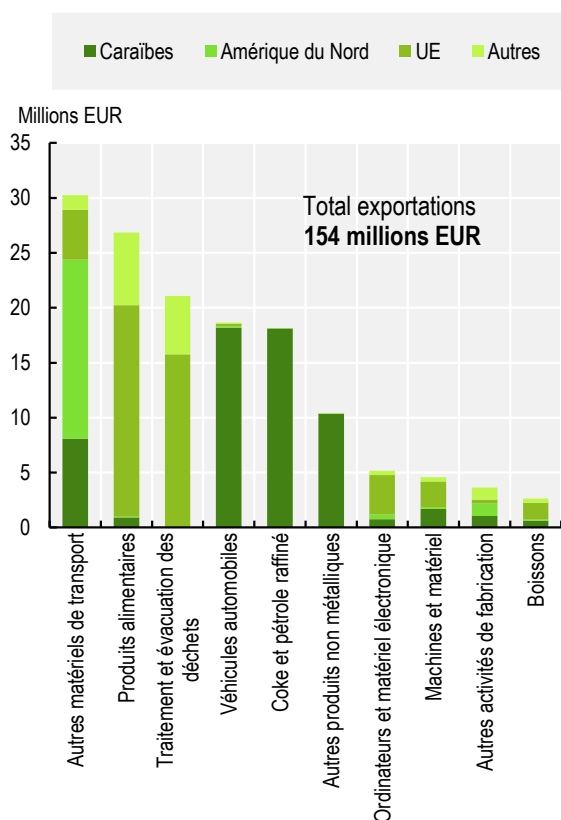
Source : Établi par les auteurs à partir de la Direction générale des douanes et droits indirects, https://lekiosque.finances.gouv.fr/site/fr/regions/Region_index.asp et de la Banque mondiale 2022, <https://databank.worldbank.org>.

La France métropolitaine représentait 64 % du total des échanges en 2021, contre 59 % en 2000. Si l'on ne tient compte que des exportations, la France métropolitaine en représente 85 %, mais un dixième des importations totales en termes nominaux. La Guadeloupe exporte principalement des produits agroalimentaires comme les bananes, la canne à sucre et le rhum, qui représentent environ 15 à 20 % des exportations. La région joue également un rôle important dans la réexportation de biens d'équipement et de consommation vers d'autres régions ultrapériphériques françaises, comme la Martinique, la Guyane

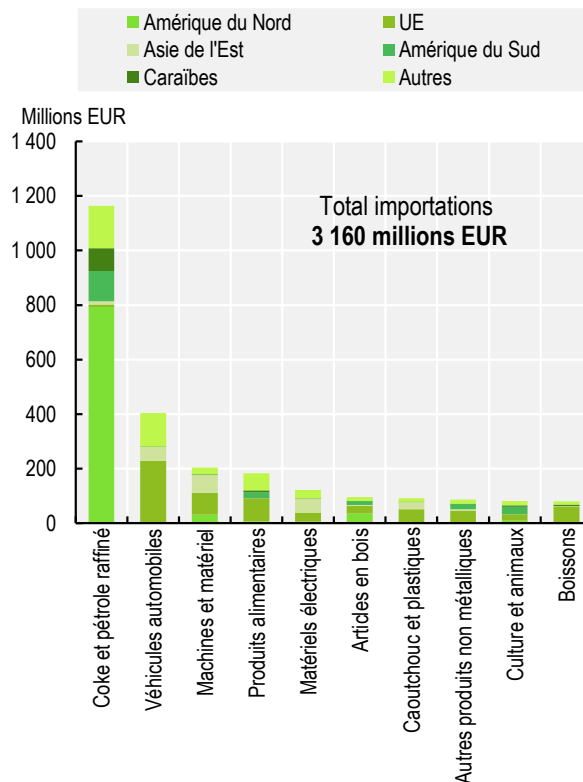
française et Saint-Martin, ainsi que vers le territoire français d'outre-mer de Saint-Barthélemy, tous situés dans le bassin caribéen. Les importations se concentrent autour de l'énergie et des produits alimentaires, avec chacun 16 % du total, suivis par les véhicules et pièces détachées (15 %) et les produits pharmaceutiques et équipements médicaux (10 %). Outre les échanges avec la France, les autres principaux partenaires de la Guadeloupe sont les États-Unis et le Canada, d'où elle importe des produits énergétiques, d'autres pays de l'UE comme la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et le Portugal, d'où la région importe des véhicules à moteur et des machines, et vers lesquels elle exporte du sucre et des spiritueux. Les échanges avec les autres pays des Caraïbes s'élèvent à 2 %, ce qui témoigne de sa faible intégration commerciale dans la région (OCDE/CNUCED/CEPAL, 2020_[12]).

Graphique 1.4. Commerce extérieur de la Guadeloupe hors France métropolitaine et autres RUP françaises, 2019-2021

Panel A. Les 10 principales exportations par région, 2019-21



Panel B. Les 10 principales importations par région, 2019-21



Note : La Nomenclature d'activités française (NAF) originale à 3 chiffres a été convertie en CITI Rév. 4 à 2 chiffres (divisions).

Source : Établi par les auteurs à partir des données de la Direction générale des douanes et des droits indirects du ministère français des Finances, 2022, https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/Region_index.asp.

Références

- Abenon, L. (1993), « Petite histoire de la Guadeloupe », *torrossa.com*, [4]
<https://www.torrossa.com/en/search/?q=petite+histoire+de+la+guadeloupe> (consulté le 28 février 2023).
- Agence nationale de la cohésion sociale (2020), « React-EU : la réponse à la crise COVID-19 pour la politique de cohésion », [10]
<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/articles/react-eu-la-reponse-la-crise-covid-19-pour-la-politique-de-cohesion> (consulté le 1 mars 2023).
- Budoc, R. (2012), *Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer*, Rapport du Conseil économique, social et environnemental, [11]
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2012/2012_09_cooperation_om_rapport.pdf (consulté le 1 mars 2023).
- Commission européenne, D. (2017), *Evaluation of measures for agriculture carried out for the outermost regions (POSEI) and the smaller Aegean islands*, Office des publications de l'Union européenne, [9]
<https://data.europa.eu/doi/10.2762/565811> (consulté le 14 janvier 2022).
- DAAF (2018), « Présentation et actualité de la filière canne-sucre-rhum », [6]
https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/DAAF_Fiche_presentation-filiere_canne-sucre_cle8be2b9.pdf (consulté le 28 février 2023).
- IEDOM (2022), « Rapport annuel économique 2021: Guadeloupe », [2]
<https://www.iedom.fr/guadeloupe/publications/rapports-annuels/rapports-annuels-economiques/article/rapport-annuel-economique-2021-iedom-guadeloupe> (consulté le 28 février 2023).
- Insee (2019), *L'économie de la Guadeloupe entre 2000 et 2018 : l'activité redémarre en 2014 après la crise économique et sociale de 2009*, [5]
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5228072?sommaire=5228084> (consulté le 1 mars 2023).
- Ministère des Outre-mer (2019), « Plan d'action contre la pollution par la chlordécone en Guadeloupe et en Martinique », [8]
https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_plan_chloredecone2018.pdf (consulté le 28 février 2023).
- OCDE (2022), *Development Strategy Assessment of the Eastern Caribbean*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, [1]
<https://doi.org/10.1787/f1566c7a-en>.
- OCDE/CNUCED/CEPAL (2020), *Production Transformation Policy Review of the Dominican Republic: Preserving Growth, Achieving Resilience*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, [12]
<https://doi.org/10.1787/1201cfea-en>.
- Siegel, P. et al. (2008), « Analyse préliminaire des prélèvements sédimentaires en provenance de Marie-Galante », vol. 18/1, pp. 205-211. [3]
- Zébus, M. (1999), « Paysannerie et économie de plantation. Le cas de la Guadeloupe, 1848-1980 » n° 05, <http://journals.openedition.org/ruralia/110> (consulté le 28 février 2023). [7]

Note

¹ Les régions moins développées sont définies comme des régions où le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE.

2 Vers une internationalisation durable et inclusive de la Guadeloupe

Ce chapitre met en lumière le potentiel d'internationalisation durable de la Guadeloupe : on y étudie les chaînes de valeur émergentes qui jouent un rôle essentiel, comme celles de la bioéconomie et de l'économie circulaire, des secteurs créatifs et des énergies renouvelables. Grâce à ses atouts particuliers et au soutien des pouvoirs publics, la Guadeloupe souhaite promouvoir une croissance respectueuse de l'environnement dans ces domaines économiques importants. On souligne également dans ce chapitre la nécessité d'encourager l'intégration avec les partenaires de la Guadeloupe dans les Caraïbes, afin de créer des possibilités de collaboration en faveur d'une croissance mutuelle et du développement durable.

Tirer parti des atouts locaux dans le cadre des chaînes de valeur de l'économie circulaire, des secteurs créatifs et des énergies renouvelables

Bien que la région ait pu amortir les effets des multiples crises qu'elle a traversées, y compris la pandémie de COVID-19, principalement grâce au soutien de la France et de l'Union européenne (UE), elle reste aux prises avec de graves fragilités. La création d'emplois décents demeure une priorité en Guadeloupe, car le taux de chômage y est de 20 % (Insee, 2022^[1]) et la région souffre d'un déficit migratoire imputable aux nombreux départs des jeunes vers la France métropolitaine. Par ailleurs, la Guadeloupe est très vulnérable face aux chocs exogènes. Elle est de plus en plus exposée aux catastrophes naturelles, qui nuisent à son développement économique et social. Entre 2001 et 2020, le nombre de tempêtes et d'ouragans dans les Caraïbes a augmenté de 60 % par rapport à la période comprise entre 1980 et 2000. À l'instar d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, la Guadeloupe dépend également des importations de combustibles, qui représentent 90 % des approvisionnements totaux en énergie et 10 % du produit intérieur brut (PIB). Toutes ces fragilités ont attisé, au fil du temps, un mécontentement social qui a provoqué des manifestations et une hostilité envers les institutions publiques (IEDOM, 2022^[2]).

La Guadeloupe doit remédier à ses difficultés persistantes et adopter un nouveau modèle de développement fondé sur la cohésion et l'innovation. Le présent Examen des politiques de transformation économique a recensé trois domaines dans lesquels le renforcement de l'internationalisation changerait la donne pour le développement régional : la bioéconomie et l'économie circulaire ; les secteurs culturel et créatif ; et les énergies renouvelables. En réalité, intensifier le renforcement des capacités et resserrer les liens internationaux dans ces chaînes de valeur provoquerait des changements dans toute l'économie. Cela implique notamment de réorganiser le domaine du tourisme, qui reste sous-exploité en comparaison avec les pays et régions du même bassin océanique. Ces trois chaînes de valeur sont également des éléments déterminants pour rendre l'industrie agroalimentaire durable et protéger la biodiversité locale. Les sections suivantes donnent un aperçu des secteurs concernés et indiquent comment la Guadeloupe pourrait participer à ces chaînes de valeur.

Bioéconomie et économie circulaire durables : accroître la valeur économique et la préservation de l'écosystème local tout en réduisant les dépendances

En Guadeloupe, la protection de l'environnement représente une occasion inédite de mettre en place de nouvelles activités commerciales dans la bioéconomie et l'économie circulaire, ainsi que d'encourager la participation à cette chaîne de valeur. La région peut s'appuyer sur son potentiel inexploité en matière de bioéconomie et tirer profit des tendances mondiales. Selon de récentes estimations, la bioéconomie représentera 5 000 milliards USD à l'horizon 2030 (valeur équivalente à celle de l'économie japonaise en 2022), et il est prévu que sa croissance moyenne atteigne 4 % par an pendant la prochaine décennie (WBCSD, 2021^[3]).

Le patrimoine naturel de la Guadeloupe est parfaitement adapté au développement d'activités économiques durables. Avec un territoire couvert à 77 % par des réserves naturelles, la région possède une réserve de biosphère qui englobe deux sites distincts. Le sud de l'île abrite une forêt tropicale et un volcan en activité : on y trouve 300 espèces d'arbres, 270 variétés de fougères et 100 espèces d'orchidées protégées au sein d'un parc naturel. La région possède également un lagon, le Grand cul-de-sac marin, dont les 15 000 hectares accueillent des récifs coralliens, des vasières, des herbiers, des mangroves, des forêts marécageuses et des marais. L'ensemble de ces deux sites est considéré par l'UNESCO comme l'une des plus importantes réserves de biosphère du monde. La Guadeloupe abrite aussi, avec la Martinique, le sanctuaire Agoa, qui assure depuis 2012 la conservation des mammifères marins dans les eaux relevant de la souveraineté et de la juridiction françaises au sein des Antilles françaises (UNESCO, 2022^[4]). Toutefois, les ressources naturelles et biologiques de l'archipel sont en danger : l'utilisation de chlordécone a pollué les sols et les eaux de l'île, ce qui constitue une menace

importante pour le développement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et, surtout, pour la santé humaine (Rochette et al., 2020^[5]). Les autorités locales et nationales sont mobilisées pour limiter les dommages causés et restaurer l'environnement. En 2022, le ministère français de la Santé a lancé le plan chlordécone IV pour 2021-2027. Doté d'un budget total de 92 millions EUR, ce plan prévoit un soutien majeur aux initiatives de recherche-développement grâce aux ressources nationales et de l'UE. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 met « un accent particulier [...] sur la protection et la restauration des écosystèmes terrestres et marins tropicaux et subtropicaux situés dans les régions ultrapériphériques de l'Union, en raison de leur valeur exceptionnelle en matière de biodiversité » (Commission européenne, 2020^[6]).

La bioéconomie et l'économie circulaire offrent de vastes possibilités pour la restauration des écosystèmes de la Guadeloupe, ainsi que de nouvelles occasions commerciales. Le plan d'action de l'UE pour une économie circulaire promeut des solutions adaptées aux régions ultrapériphériques et à d'autres îles, caractérisées par leur dépendance envers les importations de ressources, par leur forte production de déchets causée par le tourisme et par leurs exportations de déchets (Commission européenne, 2020^[7]).

En 2019, les régions Guadeloupe et Martinique, en collaboration avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont lancé un appel à projets afin de soutenir la recherche et l'innovation concernant la valorisation des sargasses. Ces algues flottantes ont en effet causé de lourds dommages biologiques, écologiques et économiques dans les Caraïbes au cours de la dernière décennie. Les projets financés portent notamment sur l'application des sargasses en tant que charbon actif pour limiter les effets néfastes du chlordécone sur l'agriculture, ce qui est un projet de l'Université des Antilles Guadeloupe. On peut également citer le soutien aux entreprises innovantes qui tentent d'élaborer à partir d'algues des matériaux de construction ne produisant qu'un faible effet sur l'environnement et l'énergie (ADEME, 2021^[8] ; Francoeur et al., 2021^[9]). À l'heure actuelle, les sargasses sont aussi utilisées comme biomatériau pour la production de lunettes par un lunetier local en collaboration avec Phytobôkaz, laboratoire de recherche-développement situé en Guadeloupe qui a recours à des ressources naturelles locales pour fabriquer des produits biosourcés innovants, notamment des cosmétiques, des fibres pharmaceutiques et des colorants 100 % naturels, à l'indigo par exemple.

D'autres solutions relevant de l'économie circulaire peuvent être appliquées aux chaînes de valeur traditionnelles, comme celles de la canne à sucre et de la banane. La région possède actuellement une centrale électrique de cogénération, avec une capacité installée de 102 mégawatts (MW), qui est alimentée avec du charbon et de la bagasse, résidu fibreux issu de la canne à sucre. Cette centrale fournit 20 % de l'électricité de l'île. Transformer la tranche 3 de la centrale afin qu'elle fonctionne exclusivement à la biomasse permettrait de réduire de 87 % les émissions de dioxyde de carbone et d'atteindre un taux de pénétration des énergies renouvelables de 35 % dans la région. Il existe toutefois une autre stratégie consistant à optimiser la valeur des biomatériaux comme la bagasse avant la combustion, conformément au principe d'utilisation en cascade. Ainsi, la bagasse pourrait par exemple être transformée en matière cellulosique durable et renouvelable possédant différentes applications industrielles (Graphique 2.1). Cela permettrait de rendre le bouquet énergétique plus écologique et d'améliorer l'image de toute la chaîne de valeur, selon le principe d'utilisation en cascade. À l'avenir, un soutien accru pourrait être accordé à l'entrepreneuriat écologique afin de rendre les chaînes de valeur de la banane et du sucre plus circulaires. D'autres régions et pays, comme les îles Canaries et Maurice, progressent déjà dans cette direction (Encadré 2.1) (Commission européenne, 2020^[7]).

Encadré 2.1. La valeur de l'économie circulaire : l'exemple des îles Canaries et de Maurice

LIFE BAQUA : rendre la chaîne de valeur de la banane plus durable aux îles Canaries

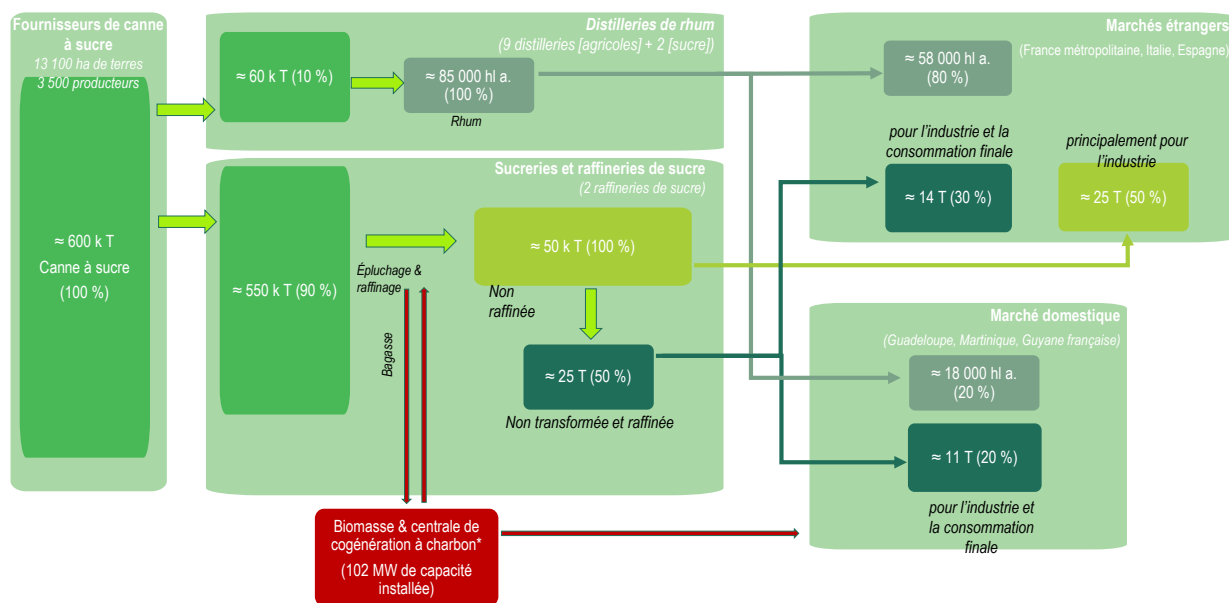
Les bananes représentent 33 % de la production agricole des îles Canaries (52 % de la production totale de bananes dans l'UE), pour un chiffre d'affaires annuel de 280 millions EUR. Chaque année, 400 millions de kilos de bananes sont produites sur plus de 9 000 hectares, et 27 000 personnes sont directement ou indirectement employées par le secteur. La culture des bananes génère toutefois des déchets organiques (appelés « pseudo-tiges ») produits au moment de la récolte. Ceux-ci n'ont aucune valeur nutritionnelle pour les sols et peuvent même s'avérer nuisibles pour l'environnement s'ils s'accumulent. Lancé en 2016 avec le soutien des fonds de cohésion de l'UE, le projet LIFE BAQUA vise à produire du plastique biosourcé et biodégradable ainsi que des aliments pour poissons antioxydants à partir de déchets organiques et de pulpe de banane. Son objectif est de réduire la génération de déchets lors de la récolte et de la consommation finale des bananes, ce qui élimine ainsi la nécessité de transporter les déchets et les coûts associés. Une analyse du cycle de vie a montré que les effets sur l'environnement des produits en plastique ainsi fabriqués étaient compensés par la réduction des déchets agricoles et l'utilisation de déchets de bananes à la place du maïs dans les aliments pour animaux. Quarante-quatre tonnes de déchets agricoles ont été récupérés au cours du projet, ce qui a permis d'éviter l'émission de 150 kilogrammes (kg) de protoxyde d'azote (N₂O). Le remplacement des polymères par des bioplastiques et de la fibre de banane a également permis d'éviter l'émission de 306 kg de dioxyde de carbone (CO₂) par an. À l'échelle industrielle, le projet pourrait prévenir l'émission de 341 tonnes de N₂O par an et d'un volume maximal de 8 220 tonnes de CO₂ par an.

Canne à sucre à Maurice

À Maurice, les champs de canne à sucre s'étendent sur 72 000 hectares, ce qui représente 85 % des terres arables du pays. Six cent mille tonnes de sucre sont produites chaque année et exportées principalement vers l'UE. À la suite des réformes intervenues sur le marché de la canne à sucre au début des années 2000, plusieurs pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont bénéficié d'un accès préférentiel au marché de l'UE. Ils ont toutefois rencontré plusieurs difficultés en 2006-09 lorsque les prix ont baissé de 40 % à l'échelle mondiale. En parallèle, les accords commerciaux de l'UE continuent à tenir compte des préoccupations des régions ultrapériphériques quant à leurs produits sensibles, notamment au sucre. Afin de rester concurrentielle, une entreprise de production locale, Omnicane, qui a reçu le soutien de la Banque européenne d'investissement (BEI), a envisagé de nouvelles possibilités, notamment la conception de sous-produits tels que l'éthanol, les engrais organiques et l'énergie thermique. En particulier, le dioxyde de carbone émis au cours de la fermentation de la mélasse est vendu à une usine voisine, dans laquelle il est utilisé pour produire du CO₂ destiné aux boissons. Cette technologie permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), car le captage du CO₂ utilisé dans les boissons nécessite habituellement de brûler des combustibles fossiles.

Source : (BEI, 2016^[10] ; Commission européenne, 2020^[11]).

Graphique 2.1. Chaîne de valeur du sucre en Guadeloupe



Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Direction générale des douanes et droits indirects, https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/Region_index.asp, et de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Guadeloupe, <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr>.

Pour tirer pleinement parti du potentiel de la bioéconomie et de l'économie circulaire en Guadeloupe, les mesures suivantes pourraient être prises en priorité :

- Renforcer la base de recherche et d'innovation à l'échelle locale.** Comme la Martinique et la Guyane française, la Guadeloupe accueille l'un des trois campus de l'Université des Antilles. Les activités de recherche du campus de Guadeloupe portent en particulier sur l'agriculture et la biologie (23 % des résultats de la recherche), puis sur la médecine, les sciences de l'environnement et la biochimie (11 % des résultats pour chaque domaine). Toutefois, la Guadeloupe ne compte qu'une faible proportion de scientifiques et d'ingénieurs, avec 2.5 % en 2020, contre 7.5 % dans l'UE et 4.8 % dans les Açores et les îles Canaries en moyenne. Si les autorités régionales et nationales souhaitent exploiter tout le potentiel de la recherche, elles doivent accroître leur soutien aux centres de recherche existants et financer de vastes projets environnementaux à long terme capables d'entraîner une évolution et de produire l'expertise et le savoir-faire nécessaires au développement de la bioéconomie. Pour ces projets, il serait avantageux de renforcer la dynamique de partenariat régional dans les Caraïbes. Par exemple, le programme Interreg Caraïbes 2021-2027 soutient un axe particulier sur la recherche en bioéconomie, ainsi que des programmes universitaires susceptibles de développer le renforcement des capacités en matière de bioéconomie et d'économie circulaire. En outre, la Guadeloupe pourrait utiliser ses liens avec la France métropolitaine afin de devenir un pôle de référence régional dans les Caraïbes pour l'innovation liée à la bioéconomie. D'autres initiatives favorables à l'innovation telles que le projet « Audacia Technopole » doivent également être soutenues. Cela pourrait aussi passer par le renforcement des partenariats avec les centres de recherche nationaux : par exemple, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ont mis en place en 2010 un centre de ressources biologiques aux Antilles, qui rassemble des ressources génétiques de plantes tropicales susceptibles d'être partagées avec des projets de recherche internationaux.

- **Soutenir l'agriculture biologique.** L'agriculture biologique doit être encouragée afin de rendre l'utilisation des terres plus durable et d'accroître l'autosuffisance. L'agriculture intensive, si elle a permis d'améliorer la disponibilité des aliments au cours des dernières décennies, a eu des effets négatifs sur l'environnement : excès d'azote, eutrophisation des terres et des masses d'eau (processus par lequel l'environnement est enrichi en nutriments, ce qui entraîne une augmentation de la croissance de plantes et d'algues dans les estuaires et les eaux côtières) et émissions de GES, entre autres. Produire de façon biologique peut aider les agriculteurs à satisfaire une nouvelle demande mondiale ; la rotation des cultures est plus flexible, moins intensive et nécessite moins d'engrais. Réduire le recours aux engrais, qui sont majoritairement importés en Guadeloupe, tout en maintenant un équilibre écologique visant à protéger les sols contre les nuisibles est un enjeu essentiel. Certaines bonnes pratiques sont déjà en vigueur aujourd'hui. Cependant, seules 2 % des terres sont réservées à l'agriculture biologique en Guadeloupe, contre 9 % en Europe continentale, 4 % à la Réunion et 5 % dans les îles Canaries.

Encadré 2.2. Bio With You, projet innovant et durable en Guadeloupe

Bio With You, entreprise ambitieuse et sensible aux enjeux environnementaux située à Lamentin (Guadeloupe), met en œuvre une approche commerciale innovante et durable, soutenue par le Fonds européen de développement régional (FEDER) au moyen du programme opérationnel 2014-20 pour la Guadeloupe. Installée dans une unité de production de 2 000 mètres carrés (m²) sur un site de 5 300 m² au sein de la zone industrielle de Jaula, Bio With You s'est lancée dans la production de contenants d'origine entièrement végétale. Cela représente un grand pas vers l'atténuation des effets environnementaux du plastique pétrochimique.

L'entreprise produit notamment des bouteilles, des gourdes, des pots, des tasses et même des bouchons, fabriqués selon des critères précis à partir de matières végétales comme la noix de coco, l'argile et la bagasse. Ces produits sont entièrement biodégradables, étiquettes et bouchons inclus. Jusqu'à 10 000 bouteilles sont fabriquées chaque jour, et l'entreprise souhaite doubler, voire tripler, ce chiffre.

Un aspect essentiel de cette initiative est son respect des principes de conscience environnementale et de durabilité, qui est particulièrement important compte tenu des menaces que le plastique fait peser sur l'environnement, les espèces sauvages et la santé. En Guadeloupe seulement, des centaines de milliers de bouteilles en plastique sont utilisées quotidiennement. En proposant une solution de remplacement d'origine végétale, Bio With You participe à faire évoluer les habitudes de consommation vers un modèle plus durable contribuant aux pratiques de l'économie circulaire. Parmi les matières premières utilisées par l'entreprise figurent des fibres de canne à sucre d'origine locale, conformément aux principes d'approvisionnement local et de réduction des émissions de carbone liées au transport. Ce projet adopte une approche visionnaire et innovante de la gestion des déchets et des ressources, ce qui renforce encore la position de la Guadeloupe dans le paysage du développement durable ainsi que le potentiel d'internationalisation de son économie.

Source : (Outremers 360, 2023^[12]), *Guadeloupe : Inauguration de l'usine du groupe Bio With You, fabricant de contenants 100 % végétal à partir de bagasse de canne à sucre.*

Les énergies renouvelables peuvent accroître la durabilité et créer des emplois

Les énergies renouvelables prennent de plus en plus d'ampleur au niveau mondial. En 2020-21, la capacité installée des énergies renouvelables a triplé à l'échelle du globe, jusqu'à atteindre environ 3 000 gigawatts (GW). La part des énergies renouvelables dans l'extension totale des capacités s'élevait à 80 % en 2021, contre 38 % en 2010. Plusieurs facteurs ont contribué à cette hausse, notamment l'innovation technologique et l'action publique ciblée, qui ont réduit les coûts d'installation. Ils ont également provoqué l'augmentation des investissements directs étrangers (IDE). Entre 2018 et 2022, le secteur des énergies renouvelables a été le premier bénéficiaire d'IDE de création dans le monde (620 milliards USD, 15 % des nouveaux investissements). Les plus gros investisseurs mondiaux viennent des États-Unis (18 % des investissements), puis de l'Allemagne (8 %), de la France, de la République populaire de Chine (ci-après « la Chine ») et du Royaume-Uni (6 % chacun). Selon les dernières estimations, dans l'hypothèse d'un réchauffement de 1.5 °C, le secteur des énergies renouvelables fournira 38.2 millions d'emplois directs en 2030, ce qui représente plus du triple par rapport aux chiffres de 2021. Si l'on y ajoute 58 millions d'emplois indirects supplémentaires en lien avec l'efficacité énergétique, les réseaux électriques et l'hydrogène, ces nouveaux emplois pourraient compenser la disparition de 12 millions de postes dans les secteurs des combustibles fossiles et du nucléaire (IRENA, 2022^[13]).

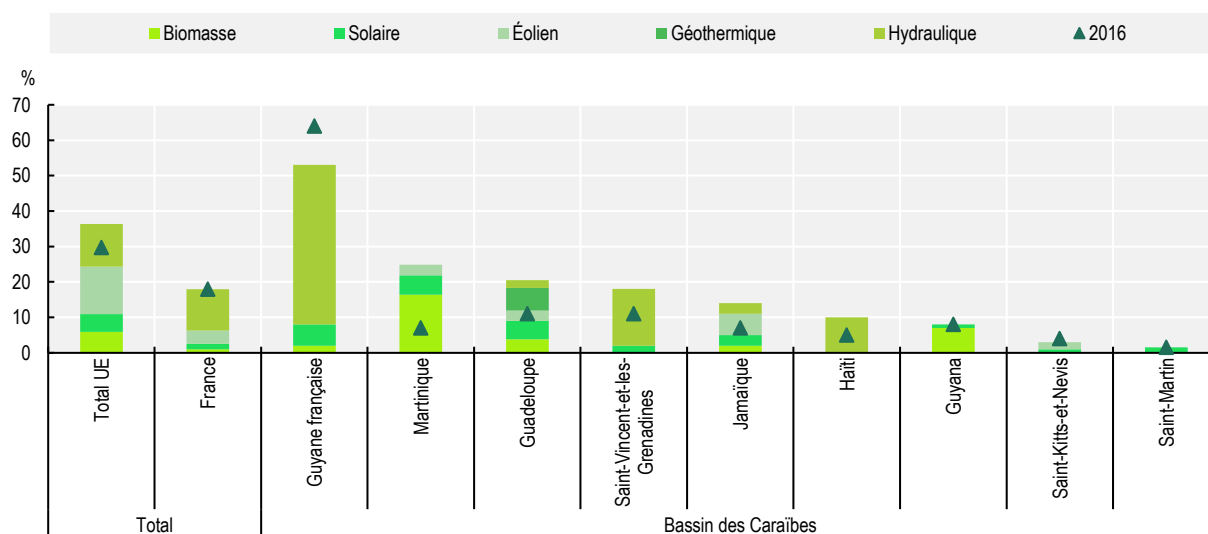
La région Amérique latine et Caraïbes (ALC) déploie des efforts en faveur du développement durable grâce à un bouquet énergétique diversifié et renouvelable, à la réduction des émissions et à la promotion d'un accès universel à l'énergie. Les énergies renouvelables représentent 33 % de l'approvisionnement énergétique de la région ALC (contre 13 % dans le monde) : celle-ci a accompli des avancées majeures dans ce domaine, puisqu'en 2020, 61 % de son électricité provenait de sources hydrauliques, solaires, éoliennes et géothermiques ainsi que de la biomasse. La transition écologique offre également une occasion précieuse de créer des emplois verts. Elle permettrait potentiellement une création nette d'emplois de 10.5 % dans la région à l'horizon 2030. Toutefois, cette transition exige des investissements supplémentaires dans les secteurs écologiques, tout comme l'élaboration de politiques actives du marché du travail et un soutien social ciblé pour les travailleurs et les foyers concernés. L'avantage stratégique conféré à la région ALC par ses énergies renouvelables à bas prix pourrait la transformer en pôle de l'hydrogène vert, capable de contribuer aux efforts de décarbonation dans des secteurs comme l'industrie lourde et le transport, où les émissions sont difficilement maîtrisables et les solutions de remplacement viables aux combustibles fossiles ne sont pas légion. Une transition écologique juste et ouverte à tous peut libérer le potentiel de la région en matière d'énergies renouvelables, stimuler sa croissance économique et la création d'emplois et lui garantir un avenir durable (OCDE et al., 2022^[14]).

La Guadeloupe promeut le développement des énergies renouvelables : celles-ci fournissent actuellement 23 % de son électricité, contre seulement 10 % en 2010. Ce chiffre correspond à la moyenne française (24 %) ; il est inférieur à la moyenne de l'UE, qui s'élève à 37 %, mais supérieur à celle des pays voisins dans les Caraïbes, qui n'est que de 17 %. En outre, la capacité installée des énergies renouvelables a été multipliée par 5 au cours des 20 dernières années, pour atteindre 200 MW en 2021 (Graphique 2.2). L'énergie géothermique est la principale source d'électricité renouvelable, avec 115 gigawattheures (GWh) en 2021. La centrale géothermique de Bouillante, en activité depuis 1986, fournit 11 % de l'électricité de la région. Un projet d'extension actuellement à l'étude pourrait porter sa production totale à 45 MW, ce qui lui permettrait de couvrir 20 % de la demande en électricité de la région. Les vents constants et forts qui soufflent dans les Caraïbes orientales, ainsi que l'ensoleillement élevé dû à leur climat tropical, font de la région un lieu propice à la production d'énergies renouvelables. L'installation de panneaux solaires photovoltaïques a été multipliée par 6 entre 2010 et 2021. Un parc éolien de 15 MW a été créé en 2019 : sa capacité de production s'élève à 33 GW et il peut fournir de l'électricité à 17 000 personnes (IRENA, 2023^[15]). Cependant, comme c'est le cas dans d'autres régions ultrapériphériques de l'UE et dans les petits États insulaires en développement (PEID), plus de 90 % de l'énergie consommée en Guadeloupe est importée sous la forme de combustibles fossiles.

Les occasions favorables potentielles offertes par la biomasse pourraient accroître l'autosuffisance énergétique et aller dans le sens de l'économie circulaire. La production primaire nette en Guadeloupe s'élève à 8.5 tC/ha/an, plus du double de la moyenne mondiale (3 à 4 tC/ha/an), ce qui est dû à l'effet cumulé de l'utilisation des sols sur la biomasse disponible chaque année dans les écosystèmes. Ce potentiel inexploité pourrait jouer un rôle plus important pour diversifier le bouquet énergétique actuel grâce à l'énergie issue de la biomasse. De la même façon, il serait possible de mettre en place dans la région des infrastructures liées aux énergies renouvelables, et d'accroître ainsi la taille du marché. Par exemple, un projet de câble sous-marin entre la Dominique, la Guadeloupe et la Martinique vise à mutualiser les réseaux électriques afin de créer une demande suffisante permettant un développement rentable de l'énergie géothermique.

Graphique 2.2. Augmentation du déploiement des énergies renouvelables en Guadeloupe

Évolution du pourcentage d'électricité primaire totale produite grâce à la technologie, 2016-22



Note : Les données relatives à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, la Jamaïque, Haïti, le Guyana et Saint-Kitts-et-Nevis datent de 2020.

Source : Élaboré par les auteurs à partir de (IRENA^[16]), profils énergétiques, <https://www.irena.org/Data/Energy-Profiles> ; (Interreg^[17]), analyse régionale conjointe ; (OREC^[18]), Bulletin de l'énergie.

La Guadeloupe, comme d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, souhaite mettre en œuvre le Pacte vert de l'UE pour déployer davantage les énergies renouvelables. Conformément aux directives du Pacte vert, la région aspire à réduire ses émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990. À cette fin, elle révisé actuellement sa Programmation pluriannuelle de l'énergie pour la période 2024-33. Les principaux axes d'intervention seront les suivants : i) renforcer l'efficacité et l'approvisionnement énergétiques sur la base d'un bouquet énergétique plus diversifié et d'un recours accru aux énergies renouvelables ; et ii) concevoir des infrastructures résilientes face aux catastrophes naturelles et des batteries plus efficaces. Utilisées correctement, les énergies renouvelables peuvent changer la donne en ce qui concerne le développement de la Guadeloupe et d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, en influant sur l'ensemble des activités économiques de ces régions et en créant des possibilités d'investissement, d'innovation et d'entrepreneuriat.

La diminution du coût de la production d'énergie renouvelable, associée aux progrès du stockage dans des batteries et des logiciels de gestion intelligente de l'énergie, fait éclore de nouvelles possibilités pour la région. Alors que les institutions et les États membres de l'UE débattent de nouvelles cibles afin de

réduire les émissions de CO₂ des voitures et des véhicules utilitaires, il serait avantageux pour la Guadeloupe d'accorder une plus grande place à l'électricité dans son bouquet énergétique.

Les mesures et les instruments stratégiques doivent s'inscrire dans le contexte national et de l'UE, et il est nécessaire pour les autorités locales de trouver un compromis délicat entre les subventions accordées aux combustibles et le déploiement de nouvelles énergies renouvelables à long terme. Par la suite, d'autres mesures concrètes liées au déploiement des énergies renouvelables devront être envisagées, comme la mise à l'essai de la conversion de l'énergie thermique des océans. Un projet pilote de conversion de l'énergie thermique des océans lancé en Martinique, qui devait être opérationnel en 2018, a été interrompu en raison de problèmes techniques et d'un manque de financement (Ecosources, 2018^[19] ; Observatoire de la Mer, 2020^[20]). Étant donné que cette technologie atteint sa maturité et que les frais fixes diminuent, la Guadeloupe pourrait envisager de se positionner, avec la Martinique, comme un possible lieu d'expérimentation. L'énergie marine est toujours considérée comme trop coûteuse en raison du peu d'économies d'échelle qu'elle permet : la plupart des projets ne dépassent pas la phase de démonstration. Toutefois, des pays de l'UE ainsi que la Chine, la Corée du Sud et le Royaume-Uni prévoient de lancer de nouvelles initiatives, en particulier dans la mer des Caraïbes et dans les océans Indien et Pacifique (IRENA, 2023^[15]).

L'intégration régionale dans les Caraïbes possède un immense potentiel d'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Des efforts collaboratifs doivent être menés pour mutualiser le savoir-faire, créer des mécanismes permettant un transfert concret des connaissances et promouvoir les échanges scientifiques, non seulement au sein du bassin des Caraïbes mais aussi sur tout le continent latinoaméricain. En outre, promouvoir l'établissement de réseaux régionaux intégrés grâce à des interconnexions offre une occasion précieuse de renforcer la diffusion des énergies renouvelables. Dans les Caraïbes orientales, le partenariat entre la Martinique, la Guadeloupe et Saint-Martin pourrait apporter un soutien majeur à la transition énergétique des pays de l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO), si des réformes essentielles sont mises en œuvre (Encadré 2.3).

Encadré 2.3. Vers une intégration énergétique régionale dans les Caraïbes orientales

Le coût des énergies renouvelables devient concurrentiel dans les Caraïbes orientales. En ce qui concerne les énergies éolienne, solaire photovoltaïque et géothermique, la somme des coûts d'exploitation et d'entretien et des dépenses en capital est inférieure à celle des coûts d'exploitation, d'entretien et du combustible pour les générateurs fonctionnant aux énergies non renouvelables. Cependant, en dépit du fort potentiel des énergies renouvelables dans la région, leur déploiement est encore limité dans les faits. La majorité de ces pays continuent de dépendre de produits énergétiques importés, qui représentent en moyenne 93 % de la production d'électricité, comme les régions ultrapériphériques de l'UE appartenant à la même zone géographique.

L'intégration énergétique régionale dans les Caraïbes orientales est une solution permettant d'accroître le potentiel des énergies renouvelables. À cet effet, les pays et les territoires doivent travailler ensemble sur plusieurs fronts, soutenus dans ces efforts par une ferme volonté politique et des ressources financières durables à long terme. Les partenariats intrarégionaux visant à intégrer les systèmes d'électricité pourraient contribuer à accroître la taille du marché et à améliorer la rentabilité des énergies renouvelables. À l'heure actuelle, en raison de la petite taille des pays des Caraïbes orientales pris individuellement, y compris des régions ultrapériphériques de l'UE, la demande en énergie est faible et les réseaux électriques sont fragmentés. Cela empêche beaucoup de projets liés aux énergies renouvelables de produire les économies d'échelle dont ils auraient besoin pour être réalisables sur le plan économique. Cela est particulièrement vrai pour l'énergie géothermique. L'interconnexion régionale au moyen de câbles sous-marins pourrait donner lieu à un système électrique régional intégré en améliorant l'accès aux importations et exportations d'électricité et en permettant de mettre en

commun les ressources financières et le savoir-faire. Afin de promouvoir cette intégration régionale, les pays de l'OCDE, tout comme les régions ultrapériphériques de l'UE appartenant à cette zone géographique, doivent envisager de prendre les mesures importantes ci-dessous :

- **Renforcer l'accès au financement des projets à long terme liés aux énergies renouvelables.** Aujourd'hui, dans la plupart des pays, les ministères chargés de l'énergie ont un cycle budgétaire d'un an, ce qui les contraint à privilégier les projets à court terme.
- **Adopter des cadres réglementaires pour acheminer les investissements privés.** La majorité des fournisseurs d'électricité de la région sont des entreprises intégrées en situation de monopole travaillant dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'énergie, et les cadres réglementaires ne contiennent aucune disposition relative aux investissements privés dans le secteur de l'énergie.
- **Réduire la lourdeur administrative pour accélérer les opérations.** Même lorsque des producteurs d'énergie tiers peuvent opérer dans la région, leurs activités sont considérablement limitées, notamment par des procédures de sélection chères, longues et opaques. Par ailleurs, les droits d'accès aux ressources géothermiques et d'exploitation de celles-ci ne sont pas clairement définis dans la majorité des pays de l'OCDE.
- **Améliorer les dispositifs incitatifs en faveur des énergies renouvelables.** Il existe dans la plupart des pays des crédits, des réductions ou des exonérations d'impôt pour les énergies renouvelables. Les dispositifs de comptage et de facturation nets ne sont cependant pas assez connus.
- **Harmoniser les normes.** Les pays des Caraïbes orientales ne possèdent pas de normes relatives aux portefeuilles d'énergies renouvelables, qui sont des mandats réglementaires imposant aux fournisseurs d'accroître la part d'électricité produite à partir des énergies renouvelables. Certains pays ne disposent pas non plus de normes concernant l'interconnexion.

Source : (OCDE, 2022^[21]).

Les secteurs culturel et créatif, des atouts pour attirer les investissements et promouvoir l'identité locale

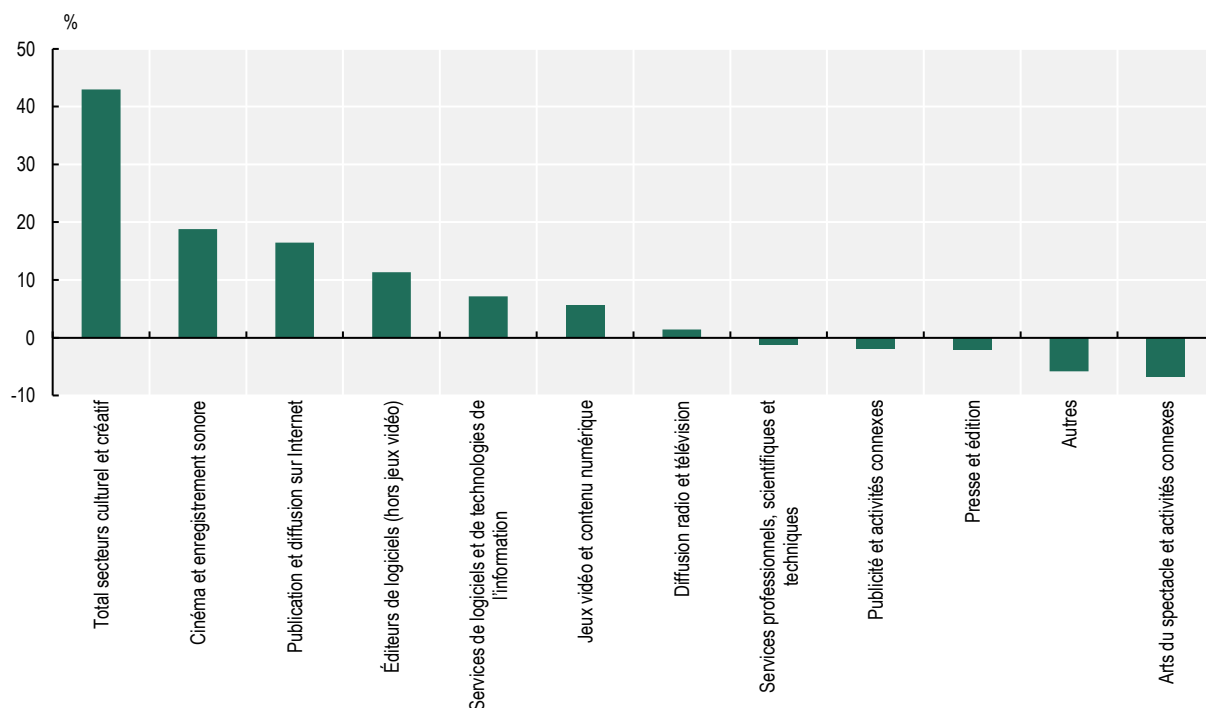
Les secteurs culturel et créatif jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois et les activités entrepreneuriales. Ils produisent de la richesse, créent des emplois et participent à l'innovation tout en favorisant l'émergence de sociétés plus inclusives. Entre 2011 et 2019, les emplois dans les secteurs culturel et créatif ont connu une croissance de 13.4 %, contre 9.1 % dans les pays de l'OCDE. Cette croissance a même dépassé celle des emplois totaux au Portugal, en Espagne et en France. Au sein de l'UE, 3.7 % des emplois étaient liés aux secteurs culturel et créatif en 2021. De la même façon, le nombre d'entreprises opérant dans ces secteurs a augmenté de 18 % entre 2011 et 2018 dans la zone OCDE, ce qui représente une hausse supérieure à la croissance totale des entreprises (environ 12 %). En outre, il est estimé que la valeur ajoutée brute produite par les secteurs culturel et créatif en Europe dépasse celle du secteur de la restauration et de l'hébergement (OCDE, 2022^[22]).

Les secteurs culturel et créatif sont propices au renforcement de l'internationalisation. Entre 2002 et 2020, la valeur des exportations des biens culturels et créatifs dans le monde a plus que doublé : elle est passée de 208 à 524 milliards USD, avec une croissance moyenne de 3.5 % par an, qui est supérieure à la croissance totale des exportations, s'élevant à 2.4 % (CNUCED, 2022^[23]). Ces chiffres ne tiennent pas compte des services créatifs, dont la valeur était estimée à 1 100 milliards USD en 2020 et qui a donc plus que doublé par rapport à 2010. La valeur des IDE dans le monde a également augmenté de 40 % au cours

de la dernière décennie. Les investissements ont principalement bénéficié au cinéma et à l'enregistrement sonore, puis aux jeux vidéos, aux applications et au contenu numérique, tandis qu'ils ont diminué dans des secteurs plus traditionnels comme les arts du spectacle et l'édition (Graphique 2.3). Si l'on se réfère aux flux d'IDE, les pays qui investissent le plus dans la culture sont les États-Unis et le Royaume-Uni. De leur côté, la France et l'Espagne comptent parmi les 20 premiers investisseurs mondiaux, et les bénéficiaires de leurs investissements sont plus largement répartis.

Graphique 2.3. Les IDE mondiaux dans les secteurs culturel et créatif ont augmenté de 40 % en 10 ans

Croissance totale des IDE et contribution de chaque sous-secteur, 2008-11 et 2018-21



Source : Élaboré par les auteurs à partir de la base de données fDi Markets du Financial Times, <https://www.fdimarkets.com/>.

Si l'industrie culturelle occupe une place importante en Guadeloupe, elle pourrait toutefois être promue plus efficacement. Selon certaines estimations¹, entre 2.5 et 7 % des entreprises appartiennent aux secteurs culturel et créatif en Guadeloupe, et ceux-ci fournissent entre 1.5 et 2.5 % des emplois totaux. Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne nationale française et à celle d'autres territoires d'outre-mer comme la Martinique et la Réunion. Avec 920 organisations, l'industrie musicale est le principal sous-secteur, suivie par le stylisme et la mode, puis par le secteur multimédia, qui comptent respectivement 830 et 560 organisations. Comme dans d'autres régions ultrapériphériques françaises ou de France métropolitaine, les secteurs culturel et créatif en Guadeloupe se caractérisent par un taux élevé d'emploi indépendant. Dans la zone OCDE, environ un tiers des personnes employées dans le secteur culturel travaillent à leur compte ; elles sont 45 % en Guadeloupe (OCDE, 2022^[22] ; Maurin, 2016^[24]).

Les secteurs culturel et créatif en Guadeloupe entretiennent un lien étroit avec la culture créole, qui possède un fort élément régional. Le processus de colonisation mené dans les Caraïbes au fil des siècles, qui a rassemblé et fusionné différents groupes ethniques et peuples originaires des Caraïbes, d'Afrique et d'Europe, a donné naissance à une toute nouvelle culture s'étendant sur un espace transnational qui couvre l'ensemble du bassin, de la Louisiane (États-Unis) à la Guyane française en incluant toutes les

Petites Antilles françaises et britanniques (Bolland, 1998^[25]). Plusieurs styles musicaux caractéristiques sont nés dans la région, comme le gwoka et le bouladjel. Ils ont inspiré de nombreux artistes tels que le groupe Kassav, voire des activités à part entière, notamment des carnivals et des festivals. C'est la Guadeloupe qui accueille le plus de festivals dans les Caraïbes, avec Trinité-et-Tobago (Maurin et Watson, 2020^[26]).

Plusieurs initiatives d'action publique sont mises en place pour soutenir les secteurs culturel et créatif en Guadeloupe. Dans son dernier Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Guadeloupe considère que les activités culturelles et créatives comme les festivals et la production cinématographique doivent particulièrement être promues dans la communication publique de la région (Région Guadeloupe, 2016^[27]). À l'instar d'autres régions ultrapériphériques de l'UE, la Guadeloupe est consciente que les secteurs culturel et créatif sont un atout pour son attractivité touristique, comme énoncé dans les programmes 2014-20 et 2021-27 du FEDER et du Fonds social européen (FSE). En 2015, le Mémorial ACTe, consacré à l'histoire et au patrimoine de l'esclavage, a été inauguré à Pointe-à-Pitre avec le concours du FEDER. De plus, le Conseil régional de Guadeloupe envisage de mobiliser 32 millions EUR en faveur des activités des secteurs culturel et créatif pour la période de programmation 2021-27. France Relance, grâce à une initiative ciblée, soutient également ces secteurs dans la région : en 2020-21, 3 millions EUR ont notamment été préaffectés à la restauration de bâtiments historiques et à la modernisation de bibliothèques (Ministère de la Culture, 2022^[28]).

Alors que la région mobilise des ressources grâce à des partenariats plus étroits avec des acteurs nationaux et de l'UE, certaines difficultés persistent néanmoins. Malgré le succès et le fort potentiel du secteur de la création, celui-ci est desservi par l'excès de précautions des secteurs public et privé, qui nuit à la promotion du patrimoine culturel et créatif de la région (Maurin et Watson, 2020^[26]). L'adoption d'une stratégie dynamique et pragmatique de promotion des particularités culturelles locales peut permettre de soutenir de nouvelles entreprises et activités économiques dans d'autres secteurs, notamment touristique, manufacturier et numérique, mais également d'encourager un sentiment d'identité et la renaissance des communautés locales tout en améliorant leur bien-être.

Les secteurs culturel et créatif sont capables d'apporter une immense contribution au développement de la Guadeloupe et de renforcer la cohésion sociale et l'innovation. De fait, plusieurs régions et pays prennent de plus en plus conscience du rôle que jouent la culture et la créativité pour favoriser le développement (Encadré 2.4). Il est possible de dégager quelques conclusions transversales majeures applicables à toutes les régions ultrapériphériques de l'UE (Encadré 2.5). Toutefois, dans le cas particulier de la Guadeloupe, certaines mesures importantes susceptibles de garantir les progrès futurs doivent être citées :

- **Développer les projets existants à l'échelle nationale, régionale et interrégionale.** La Guadeloupe doit s'appuyer sur ses expériences passées, et renforcer et améliorer les initiatives existantes telles que le projet pilote transversal Archipel.eu, qui concerne les régions ultrapériphériques de l'UE. Lancé en 2021 et achevé en juin 2023, le projet a apporté un soutien financier à des initiatives et projets culturels grâce à une série d'appels à projets thématiques visant à protéger, à promouvoir et à soutenir le patrimoine culturel immatériel, le savoir local, les arts et pratiques populaires ainsi que les cultures ancestrales et indigènes. Son objectif était de préserver et de promouvoir la culture dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer (Commission européenne, 2020^[29]). La Guadeloupe peut également s'appuyer sur d'autres initiatives nationales, comme La French Touch, programme géré par Bpifrance dont l'un des volets traite de l'internationalisation des secteurs culturel et créatif au moyen de dispositifs de mentorat et de financement. Ce programme bénéficie du soutien de Business France, agence française chargée de stimuler la croissance des exportations par les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire.

- **Tirer pleinement parti des nouveaux mécanismes de financement disponibles.** Avec le renouvellement du programme « Europe créative », la Commission européenne soutient les secteurs culturel et créatif en leur allouant 2.4 milliards EUR sur la période 2021-27. Ce programme consiste à financer des projets de protection, de développement ou de promotion du patrimoine culturel et linguistique de l'Europe, ainsi que des projets renforçant la dimension économique des secteurs culturel et créatif. Comme d'autres régions ultrapériphériques, la Guadeloupe peut bénéficier des trois piliers de financement du programme : (1) le volet culturel, qui finance des projets artistiques et culturels ; (2) le volet médiatique, qui participe au caractère concurrentiel, innovant et durable du secteur audiovisuel ; et (3) le volet transversal, qui encourage la collaboration entre le secteur audiovisuel et d'autres sous-secteurs culturels et créatifs. Une initiative majeure liée au programme « Europe créative », le dispositif « Culture Moves Europe », facilite la mobilité des artistes. Elle s'intéresse particulièrement aux besoins des régions ultrapériphériques, y compris de la Guadeloupe, en fournissant un complément à la bourse de mobilité dont peuvent bénéficier les artistes voyageant depuis ou vers les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer. Pour la période comprise entre 2022 et 2025, ce dispositif possède un budget total de 21 millions EUR qui lui permettra d'aider quelque 7 000 artistes, créateurs et professionnels de la culture à se rendre à l'étranger pour développer leur carrière ou leurs collaborations internationales et pour coproduire, cocréer et présenter leur travail à un nouveau public (Commission européenne, 2022^[30]).

Encadré 2.4. Promouvoir les secteurs culturel et créatif dans les régions ultrapériphériques de l'UE : enseignements tirés de l'apprentissage mutuel

Dans un contexte où les régions ultrapériphériques de l'UE s'efforcent d'exploiter leur potentiel culturel unique, les éclairages suivants donnent des orientations pour favoriser la prospérité économique, resserrer les liens avec l'extérieur et préserver les riches écosystèmes locaux. Encourager la collaboration et recourir à des stratégies fondées sur les données permettra aux régions ultrapériphériques de l'UE d'avoir accès à des possibilités sans précédent en matière de croissance et de durabilité dans les secteurs culturel et créatif.

- Innovation et financement du soutien apporté dans les Caraïbes : l'innovation joue un rôle essentiel pour libérer le potentiel des régions ultrapériphériques de l'UE dans les Caraïbes en ce qui concerne les énergies renouvelables. Les technologies de pointe permettent d'améliorer les écosystèmes d'innovation, de renforcer la participation aux chaînes de valeur et d'atteindre des objectifs en matière de durabilité. Les capitaux et le savoir-faire nécessaires seront obtenus grâce à une coopération avec les industries mondiales et les organisations multilatérales. L'accès aux financements français et européens renforcera la capacité de financement, participant ainsi à la croissance de l'écosystème culturel et créatif dans les Caraïbes.
- Lutter contre les inégalités de genre dans les Caraïbes : mettre l'accent sur la promotion de l'emploi des femmes dans les secteurs culturel et créatif pour réduire les disparités fondées sur le genre. Soutenir les femmes artistes et les entrepreneuses et leur permettre de se former et de se constituer un réseau contribue à la diversité du secteur créatif.
- Renforcer les liens avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et l'UE en faveur des secteurs culturel et créatif dans les Caraïbes : s'appuyer sur la participation à la CARICOM pour améliorer la coopération et créer des synergies entre les régions ultrapériphériques de l'UE et les institutions de la CARICOM pour encourager la croissance des secteurs culturel et créatif.
- Partenariats stratégiques dans l'océan Indien : solliciter les organisations internationales telles que la Commission de l'océan Indien pour soutenir le développement des secteurs culturel et créatif. Coopérer avec l'association de promotion du tourisme des îles Vanille afin d'encourager la collaboration entre le tourisme et les secteurs culturel et créatif. Mettre en place des réseaux d'artistes et des programmes d'échanges internationaux en faveur du renforcement des capacités et de la promotion internationale.
- Renforcer les liens entre le tourisme et les secteurs culturel et créatif : promouvoir les échanges entre le secteur du tourisme et ceux de la culture et de la création pour défendre un tourisme possédant une meilleure valeur ajoutée, protéger le patrimoine, stimuler l'innovation et contribuer au développement des compétences. L'existence de stratégies coordonnées en matière de tourisme culturel rend les régions ultrapériphériques particulièrement attractives pour les touristes et les professionnels des secteurs culturel et créatif. Utiliser la création locale pour les images de marque, et les liens entre les chaînes de valeur pour renforcer les effets positifs.
- Remédier aux lacunes en matière de données et encourager l'apprentissage mutuel : dépasser les lacunes en matière de données grâce à des rapports détaillés et à des études cartographiques locales. Harmoniser les définitions des secteurs culturel et créatif grâce aux normes d'Eurostat, récolter des données sur les effets économiques et sociaux de ces secteurs, et promouvoir l'apprentissage mutuel pour prendre des décisions éclairées.

Source : (OCDE, 2023^[31]).

Encadré 2.5. L'économie orange en Colombie, exemple de stratégie d'action globale en faveur des secteurs culturel et créatif

Les pays et les régions accordent de plus en plus d'importance au patrimoine culturel, qu'ils considèrent comme un facteur de transformation économique propice aux échanges intrasectoriels. Compte tenu de la rapide évolution de la nature même des secteurs culturel et créatif et de leurs nombreux liens avec d'autres activités économiques, les stratégies adoptées dans ce domaine embrassent une perspective plus large et doivent garantir la cohérence avec d'autres dossiers importants tels que la transformation numérique.

Depuis 2017, la Colombie met en œuvre une stratégie relative à l'économie culturelle et à l'économie orange, dont l'objectif est de faire de la diversité culturelle et de la créativité des piliers de la transformation économique et sociale. Cette stratégie concerne plusieurs domaines, notamment la culture traditionnelle, les médias numériques et le développement de logiciel. Elle est coordonnée par le Conseil national pour l'économie orange, qui englobe différents ministères et organismes d'exécution, dont des acteurs régionaux et municipaux.

Entre 2020 et 2022, le soutien public fourni aux secteurs culturel et créatif s'est élevé à 6 milliards USD au total, qui ont été versés à plusieurs bénéficiaires par l'intermédiaire d'instruments divers. Parmi ces derniers figurent des mesures telles que l'investissement dans des infrastructures liées aux biens publics, le haut débit par exemple, et des mesures directes et indirectes comme les incitations fiscales, les dotations et le financement par des subventions et prêts non remboursables accordés par la banque nationale de développement (Bancóldex). Cette stratégie vise également à encourager le développement des communautés locales qui souhaitent s'appuyer sur les secteurs culturel et créatif pour contribuer à la transformation économique et sociale urbaine. En 2022, 94 districts culturels dans tout le pays ont lancé des activités culturelles au niveau local, et la Colombie a fait son entrée dans la liste des 20 principaux bénéficiaires d'IDE liés aux secteurs culturel et créatif au niveau mondial.

La Guadeloupe peut tirer des enseignements précieux du succès de la stratégie colombienne fondée sur l'économie orange. Compte tenu des similitudes entre les zones géographiques dans le bassin des Caraïbes, une collaboration pourrait être envisagée. La Guadeloupe peut s'appuyer sur le ferme engagement des pouvoirs publics ainsi que sur les nombreux instruments à sa disposition pour promouvoir les secteurs culturel et créatif et favoriser, ainsi, la croissance et le développement.

Source : Adriana Padilla Leal, vice-ministre de l'Économie orange et des Industries créatives, ministère de la Culture (Colombie), présentation réalisée lors de la réunion du Groupe d'apprentissage mutuel consacrée aux « Avenirs créatifs » le 31 mars 2023.

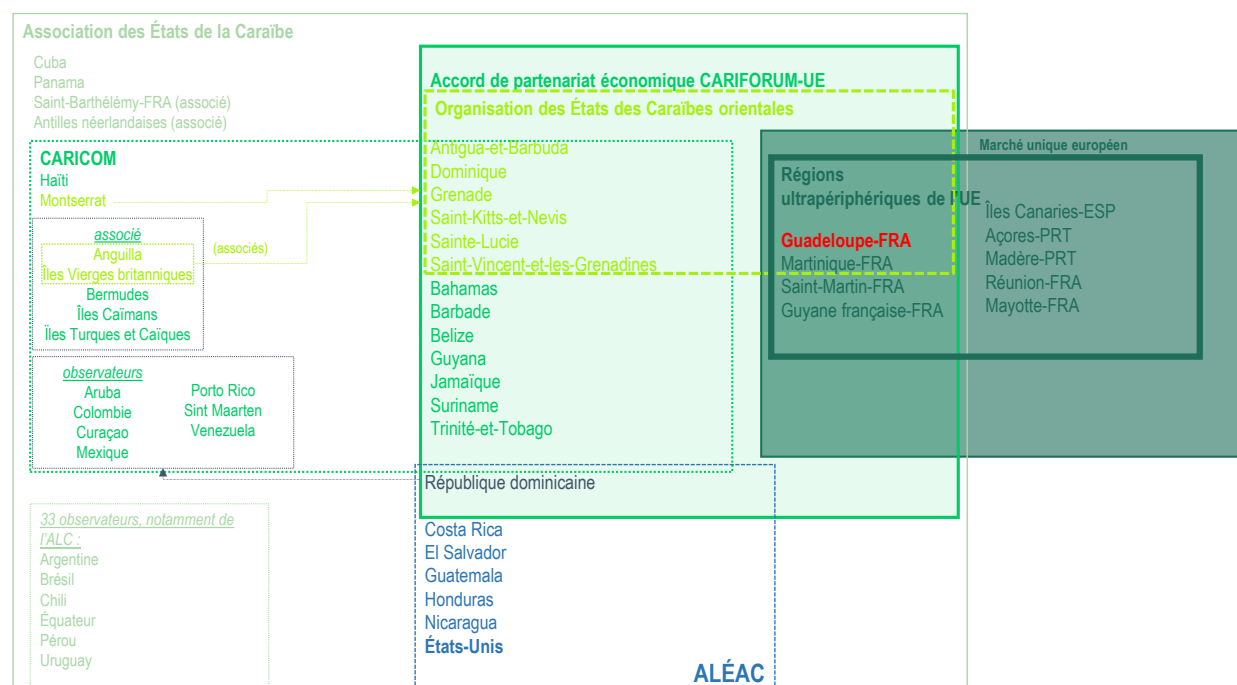
Les partenariats dans les Caraïbes sont essentiels pour déclencher une transformation durable

L'avenir de la Guadeloupe est étroitement lié à celui des pays des Caraïbes. Comme dans beaucoup d'autres régions ultrapériphériques de l'UE au sein des Caraïbes et d'autres zones géographiques, le marché en Guadeloupe est relativement restreint et les ressources humaines limitées : il est donc nécessaire de mutualiser les ressources et le savoir-faire. Outre les traditionnels partenaires français et européens, les pays et territoires avec qui un renforcement de la collaboration s'impose naturellement sont ceux, dans les Caraïbes, qui rencontrent les mêmes difficultés et jouissent des mêmes possibilités que la Guadeloupe (Graphique 2.4). Depuis 2019, la Guadeloupe et la Martinique sont des membres associés de l'OECD, organisation intergouvernementale internationale qui se consacre à l'intégration régionale dans les Caraïbes orientales. Il existe toujours un immense potentiel de renforcement de la coopération

entre les territoires au sein de la région, et ce, même si les possibilités d'échanges de marchandises sont limitées du fait des structures de production similaires et des rares complémentarités. Deux domaines se distinguent comme les plus propices au développement de l'intégration régionale.

- La Guadeloupe, qui fait partie intégrante du marché unique européen, peut s'appuyer sur le Forum des Caraïbes (CARIFORUM) et l'Accord de partenariat économique de l'UE, qui accorde à 14 États des Caraïbes un accès en franchise de droits et hors quota à l'UE. L'Accord de partenariat économique contient un chapitre relatif au commerce des services, notamment des services culturels et de divertissement, ainsi qu'un protocole consacré à la coopération. À cet égard, la Guadeloupe pourrait jouer un rôle accru dans plusieurs domaines, notamment pour fournir des services d'infrastructure de qualité aux pays voisins souhaitant accéder aux marchés de l'UE ainsi que pour participer aux investissements dans les infrastructures régionales telles que les réseaux énergétiques essentiels et les installations de stockage qui doivent relier plusieurs îles. Une autre solution permettant d'intégrer les chaînes de valeur serait d'exploiter pleinement le potentiel des multiples accords commerciaux grâce à des clauses de préférence régionale. Par exemple, la Guadeloupe peut exporter des produits intermédiaires vers la République dominicaine. En retour, l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale, les États-Unis et la République dominicaine faciliterait l'accès de ces produits aux marchés des États-Unis.
- Les pays des Caraïbes sont des partenaires majeurs de l'UE en ce qui concerne le développement et la coopération. Entre 2014 et 2020, la Commission européenne a mobilisé plus de 340 millions EUR en faveur de la coopération avec les pays du CARIFORUM. Elle prévoit d'allouer plus du double de cette somme au total dans le cadre de la stratégie « Global Gateway » pour la période 2021-27. Les principales priorités de la coopération seront axées autour des objectifs suivants : i) rendre la région plus résiliente face aux effets du changement climatique et des catastrophes naturelles, et à la transition écologique ; ii) promouvoir la résilience économique et le développement du secteur privé ; et iii) soutenir le développement humain et favoriser l'inclusion dans la société. Ces priorités concordent avec celles de programmes déjà lancés, notamment le programme Interreg-Caraïbes géré par le Conseil régional de Guadeloupe. Certains projets et actions spécifiques pourraient être associés aux différents programmes afin de créer des liens et de tirer parti du savoir local.

Graphique 2.4. L'espace d'internationalisation de la Guadeloupe



Source : Élaboré par les auteurs.

La situation stratégique de la Guadeloupe dans les Caraïbes ainsi que son accès à un large éventail de ressources naturelles sont des éléments centraux de sa stratégie d'internationalisation renouvelée et de sa participation aux chaînes de valeur mondiales. Qu'il s'agisse du développement des énergies renouvelables sur son territoire ou de l'utilisation adéquate et sûre de ses atouts naturels, la région peut mettre à jour son modèle de développement grâce à des entreprises durables et à une inclusion sociale accrue.

Tirer parti des financements pluriannuels nationaux et de l'UE pour transformer l'économie

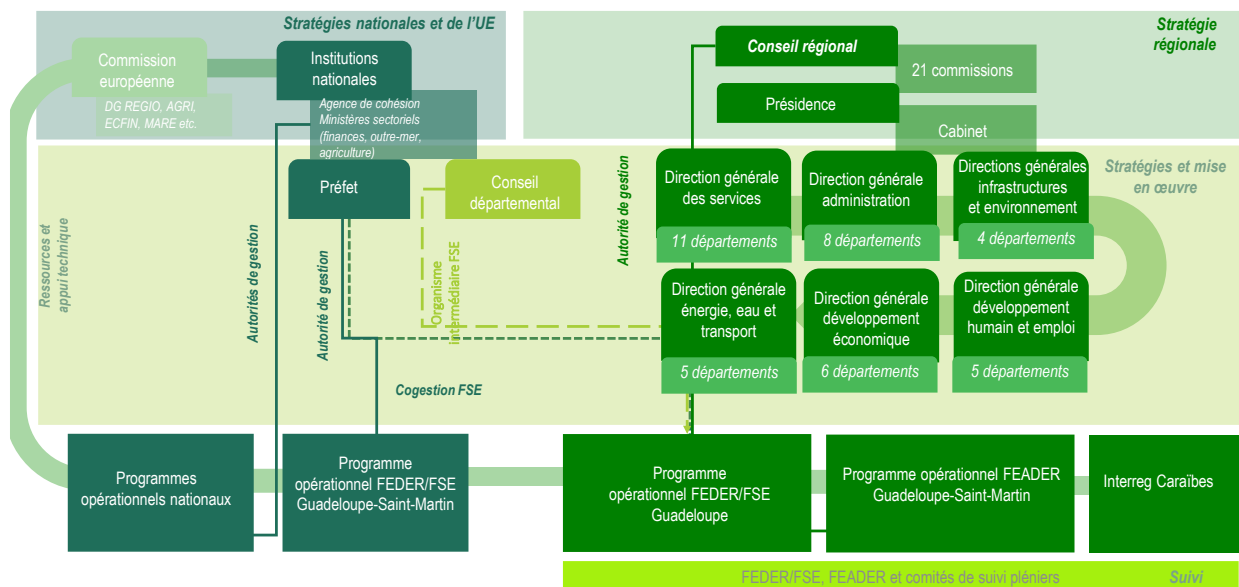
Depuis 1989, les fonds européens soutiennent non seulement la croissance économique et la modernisation de la région, mais lui permettent également de renforcer la capacité institutionnelle locale de planifier et de gérer des projets à long terme possédant une dimension internationale.

À la suite de la réforme française portant sur la modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles, le Conseil régional de Guadeloupe est depuis janvier 2014 l'autorité chargée de gérer et de mettre en œuvre certains programmes européens. Concrètement, le Conseil régional gère désormais trois programmes : le FEDER, FSE et initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) ; le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ; et Interreg Caraïbes, qui intègre quatre régions ultrapériphériques françaises (la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique et Saint-Martin) ainsi que 40 autres pays et territoires membres de l'Association des États de la Caraïbe (AEC), de l'OCDE et de la CARICOM. Parmi d'autres programmes figurent le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), le programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe et Saint-Martin, ainsi que le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI) des régions ultrapériphériques, qui remplace les mesures du premier pilier de la politique agricole commune (PAC). Ces programmes continuent de relever de la responsabilité d'institutions nationales telles que les

ministères français de l'Agriculture ou des Outre-Mer, ou du préfet, plus haut représentant de l'État dans le département (Graphique 2.5). Entre 2014 et 2020, d'autres programmes et fonds associés ont fourni 1.3 milliard EUR sous la forme de contributions préaffectées.

Le processus d'autonomisation a fait évoluer la gouvernance et le cadre institutionnel, mais plusieurs difficultés persistent. Conformément au principe de subsidiarité de l'UE, ce renforcement de l'autonomie des régions a provoqué des réformes institutionnelles destinées à leur permettre d'assumer leurs nouvelles responsabilités. Par exemple, le Conseil régional a mis en place une unité chargée de suivre les projets de l'UE sous la supervision de la Direction générale des services, ainsi qu'un organisme de surveillance transversal dont la mission consiste à surveiller la mise en œuvre des programmes régionaux européens. Cet organisme est composé de représentants des autorités de gestion, de la Commission européenne, des organismes intermédiaires et des acteurs locaux prenant part à la conception des programmes. Cependant, des difficultés persistent en ce qui concerne la coordination, la conception et la mise en œuvre de projets complexes possédant des conditionnalités particulières. Par exemple, les ressources consacrées aux programmes 2014-2020 de FEDER-FSE et du FEADER n'étaient que de 45 % et 50 % en 2022, contre 70 % en moyenne dans l'UE sur la même période. De surcroît, un plus haut niveau de mise en œuvre (environ 65 %) a été observé dans d'autres régions ultrapériphériques comme les Açores (Commission européenne, 2022^[32]).

Graphique 2.5. Gouvernance institutionnelle des fonds de cohésion européens, Guadeloupe, 2022



Note : Cette représentation ne prétend pas être exhaustive, mais illustrer la structure globale de gouvernance des autorités régionales de la Guadeloupe en lien avec la transformation économique.

Source : Élaboré par les auteurs.

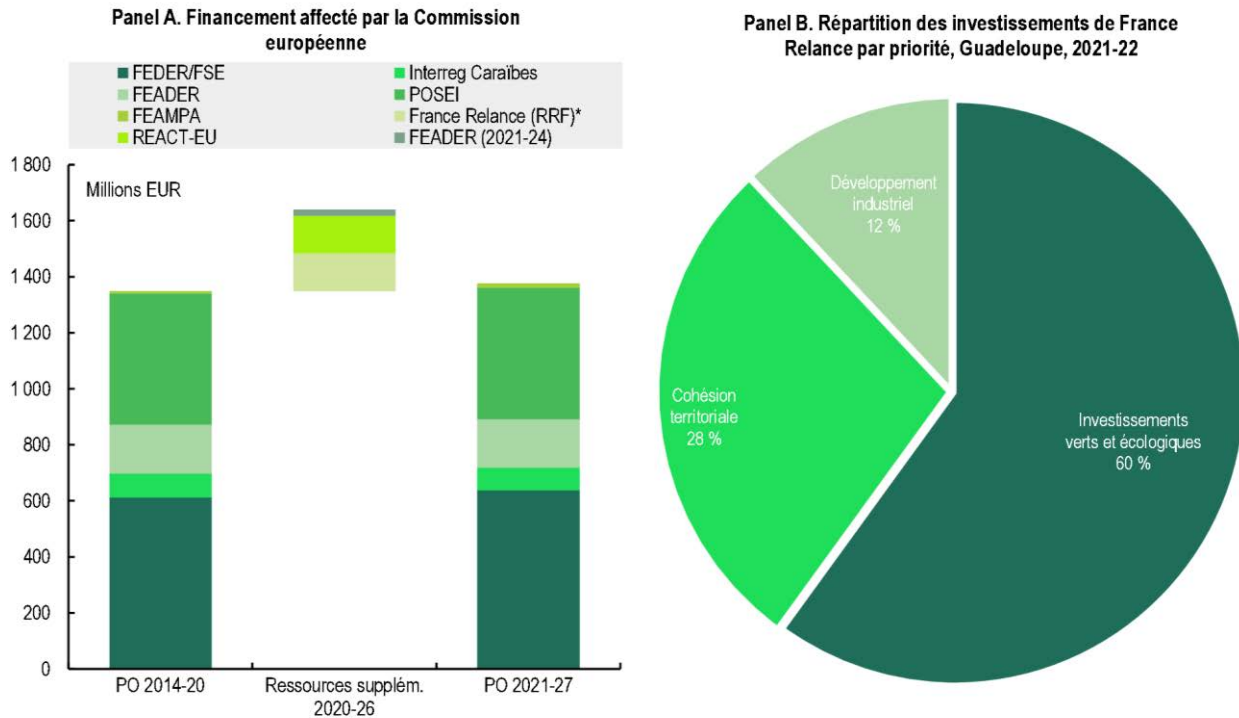
Les principaux facteurs favorables à la compétitivité et à l'internationalisation sont le développement des infrastructures et les mesures de compensation de l'éloignement et de l'insularité de la Guadeloupe. Une analyse du programme opérationnel FEDER-FSE pour la Guadeloupe de 2014-20, consacré aux mesures prioritaires pour la compétitivité des entreprises et l'innovation, montre que plus de 50 % des ressources ont été allouées à des investissements dans des infrastructures routières, énergétiques et de distribution d'eau, puis à la modernisation des ports et aéroports pour améliorer la connectivité. Des secteurs productifs comme les services manufacturiers, les services commerciaux et les services aux entreprises ont absorbé un tiers des ressources. En particulier, le secteur manufacturier a reçu 34 millions EUR de

subventions, dont la moitié était destinée au domaine de la transformation agroalimentaire afin de compenser l'augmentation des coûts liés au transport dans le cadre des importations et des exportations. On peut citer parmi les autres mesures le cofinancement du soutien à l'installation de panneaux solaires ou d'autres biens d'équipement à des fins de production. Le cofinancement des activités commerciales pour les hôtels et les restaurants, notamment le premier hôtel cinq étoiles de Guadeloupe, a bénéficié de 31 millions EUR. Parmi les bénéficiaires des services à haute valeur ajoutée figure Bpifrance, qui a mis en place des fonds de garantie pour le développement du secteur privé et a alloué 18 millions EUR à des établissements publics de recherche comme le Cirad, l'INRAE et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour des projets de recherche particuliers dans les domaines de la biologie et des sciences naturelles et médicales, auxquelles participaient également des universités locales et nationales.

La nouvelle période de programmation de l'UE, qui va de 2021 à 2027, constitue une occasion propice à la transformation de la Guadeloupe à long terme, tout comme les ressources supplémentaires apportées par la Facilité de l'UE pour la reprise et la résilience (FRR). Outre les ressources complémentaires fournies par l'initiative REACT-EU pour la réponse aux répercussions de la pandémie de COVID-19, la Commission européenne mobilisera 3 % de financements supplémentaires au moyen de programmes régionaux et nationaux, pour un montant total de 1.4 milliard EUR en 2021-2027.

Le financement total fourni par le FEDER-FSE augmentera de 4 %, et celui du FEAMPA doublera pour atteindre 16 millions EUR ; en revanche, les fonds apportés par le FEADER et le POSEI se maintiendront au même niveau nominal². France Relance, plan pour la reprise et la résilience de la France, constituera également une nouvelle source de financement pour les projets ad hoc axés autour de trois piliers principaux : la transition verte et écologique, la cohésion territoriale et le développement industriel. Ces ressources, qui font partie d'un plan national ambitieux d'un montant de 100 milliards EUR (financé à 40 % par la FRR), sont gérées par les différents ministères, et leur horizon temporel s'étend jusqu'à 2026. En 2022 en Guadeloupe, France Relance a mobilisé 62 millions EUR sur les 135 millions dont il avait été convenu à l'origine. Plus de 60 % de cette somme a été utilisée pour soutenir la rénovation et l'efficacité énergétique des bâtiments publics, 26 % pour des projets locaux, notamment l'aménagement de petites infrastructures, 10 % pour des projets liés à la mobilité industrielle et intelligente, et 4 % pour des projets culturels (Graphique 2.6).

Graphique 2.6. Mécanismes de financement de l'UE affectés à la Guadeloupe et investissements de France Relance



Note : FEDER : Fonds européen de développement régional ; FSE : Fonds social européen ; POSEI : Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité ; FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural ; FEAMPA : Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture ; REACT-EU : reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe ; FRR : Facilité pour la reprise et la résilience. Les chiffres pour 2021-27 sont préliminaires jusqu'à approbation par les programmes FEDER-FSE et FEADER.

Source : Élaboré par les auteurs sur la base des programmes opérationnels pour la Guadeloupe 2014-2020 et 2021-2027, <https://www.europe-guadeloupe.fr/> ; Plan national pour la reprise et la résilience ; plan de développement rural, <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance> ; et stratégie renouvelée de 2022 pour les régions ultrapériphériques de l'UE, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_2727.

La Guadeloupe fait jouer un rôle renforcé à ses autorités régionales en matière de planification stratégique et de mise en œuvre de l'action publique. Même s'il est important de prendre en considération les enjeux structurels de la région et la nécessité qui en découle d'adopter des mesures compensatoires consistant à subventionner certaines activités économiques, il faudra, à long terme, mettre en place de nouvelles mesures visant à promouvoir l'internationalisation et la compétitivité de l'économie pour tirer pleinement parti des ressources pluriannuelles (OCDE, 2020^[33]). Cela nécessitera de cofinancer avec le secteur privé les projets régionaux en faveur de la transformation, ainsi que de recenser des facteurs déterminants susceptibles de produire des répercussions aussi larges que possible sur les acteurs publics et privés. En parallèle, l'élaboration de stratégies et d'instruments peut exiger davantage de synergies et de coordination dans divers domaines et entre les différents fonds. À l'avenir, il serait avisé de prendre les mesures suivantes :

- **Accroître la coordination entre les stratégies et le financement mis en place par l'UE et au niveau national.** Les autorités régionales sont souvent contraintes de participer à des négociations complexes avec l'administration nationale et l'UE, et celles-ci peuvent saper la cohérence et l'efficacité des différentes mesures. La relation entre les autorités régionales et nationales est régie par le contrat de convergence et de transformation³, cadre de financement qui définit les investissements prioritaires dans la région au moyen du transfert de ressources

nationales. Cela résulte de la « Trajectoire outre-mer 5.0 », stratégie renouvelée de la France pour les outre-mer présentée en 2018. En outre, la région participe à la préparation de documents stratégiques particuliers, comme le SRDEII, le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL), le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). La fourniture de documents stratégiques particuliers est souvent une condition préalable indispensable au versement de fonds de cohésion de l'UE. On peut citer, par exemple, la stratégie de spécialisation intelligente et d'autres plans complets relatifs au numérique, au transport ou à la formation professionnelle. Tous ces documents et exercices stratégiques peuvent permettre d'organiser le déploiement des ressources de façon plus efficace et structurée sur la base des besoins de la région (Commission européenne, 2016^[34]), mais ils présentent parfois des aspects similaires et parallèles. Il s'agit donc d'un processus très chronophage, surtout pour les plus petites régions où les ressources humaines sont limitées. Il faudrait donc envisager d'harmoniser davantage les documents liés aux programmes, voire de diminuer leur nombre. À l'avenir, une autre solution envisageable serait de faire concorder le prochain contrat de convergence et de transformation et le calendrier des programmes. C'est déjà le cas dans les régions de la France métropolitaine, mais l'échéancier et les actions prioritaires de la prochaine génération de contrats de convergence et de transformation manquent encore de clarté (Cour des comptes, 2019^[35]).

- **Renforcer la capacité d'autonomie et intégrer des représentants du secteur privé.** L'autonomie concrète dont jouissent les régions pour gérer les fonds de cohésion de l'UE remonte à moins de dix ans. La programmation 2014-2020 a offert aux autorités locales une première occasion d'affronter des procédures bureaucratiques parfois complexes et longues. Le nouveau cadre financier pluriannuel pour 2021-27, qui prévoit pour les programmes de nouvelles règles simplifiées définies par la Commission européenne, doit soutenir la rationalisation des procédures dans la région. En parallèle, alors que les autorités publiques locales ont lancé un processus de consultation publique afin de déterminer les actions prioritaires du cycle actuel, la région doit envisager de faire jouer un rôle plus dynamique aux associations d'entreprises telles que la Chambre de commerce et d'industrie, afin qu'elles puissent participer aux échanges concernant le suivi de la programmation stratégique. Par exemple, le comité de suivi du programme FEDER-FSE+ dans les Açores inclut des représentants de l'association d'entreprises locale. Ces institutions représentent souvent le principal interlocuteur des bénéficiaires du secteur privé qui ne connaissent pas nécessairement toutes les possibilités de cofinancement (Mélot, 2019^[36]).
- **Investir dans le renforcement des capacités au sein de l'administration régionale.** Le soutien aux autorités locales grâce à un renforcement des capacités ad hoc constituera un domaine d'intervention important pour lequel les autorités pourraient se mobiliser au niveau national et de l'UE (OCDE, 2022^[37]). En Guadeloupe, comme dans d'autres régions de l'UE, le manque de personnel qualifié et professionnel est considéré comme un obstacle à la conception et la mise en œuvre de stratégies relatives aux fonds. Les solutions pourraient inclure le déploiement de programmes sur-mesure de renforcement des capacités auxquels participeraient des pairs issus d'autres régions ultrapériphériques de l'UE et possédant plus d'expérience en matière de gestion. L'Agence nationale de la cohésion des territoires pourrait également assurer un transfert de connaissances et apporter un soutien ciblé à la Guadeloupe. Le renforcement des capacités peut être organisé de façon à soutenir à la fois la conception et la mise en œuvre, afin d'accélérer les procédures et les effets produits. Par exemple, la Guadeloupe n'a pas recours aux options de coûts simplifiés comme l'a suggéré la Cour des comptes européenne⁴ (Cour des comptes européenne, 2018^[38]) ; pourtant, celles-ci facilitent le dépôt des demandes de subventions par les bénéficiaires, en particulier les PME, et permettent de gagner du temps lors des vérifications administratives.

- **Améliorer la synergie entre les fonds et mettre à jour la panoplie de mesures régionales.** Le Plan national pour la reprise et la résilience sous l'égide de la FRR, France Relance et les fonds de cohésion permettent une complémentarité entre les mesures d'action publique, ainsi qu'une cohérence dans la définition et la mise en œuvre des projets. Par exemple, la FRR soutient des domaines qui ne sont plus éligibles au programme FEDER-FSE 2014-20, garantissant ainsi la continuité des actions réalisées. Ces deux fonds pourraient également cibler différentes catégories de bénéficiaires : publics pour la FRR et privés pour le FEDER. Dans le même temps, puisque les fonds ne suivent pas le même calendrier, le cycle de vie des projets pourrait être allongé. La FRR, par exemple, est soumise à des délais plus courts, car ses résultats doivent être produits à l'horizon 2026 ; ceux-ci pourraient être complétés par des mesures supplémentaires financées par la politique de cohésion, car les projets y sont éligibles jusqu'en 2029. Par ailleurs, certaines mesures adoptées dans le cadre du programme FEDER-FSE+ sont complémentaires et pourraient être renforcées. C'est particulièrement le cas des activités d'innovation menées au titre de la stratégie de spécialisation intelligente : l'amélioration des infrastructures et du matériel de recherche financée par le FEDER pourrait être complétée par des initiatives ad hoc en matière de formation et de mise en réseau par l'intermédiaire du FSE+ (Institut européen d'administration publique (IEAP), 2022^[39]). Il est essentiel d'intégrer les possibilités offertes par les programmes sectoriels de l'UE, comme Horizon Europe pour la recherche et l'innovation, parallèlement aux fonds existants. Horizon Europe peut renforcer l'écosystème d'innovation de la Guadeloupe grâce à des projets collaboratifs de recherche et d'innovation, en permettant la création de partenariats avec des institutions et des entreprises de recherche européennes et en renforçant les capacités dans les domaines liés à l'innovation. Si elle fait concorder ses priorités thématiques avec celles d'Horizon Europe, la Guadeloupe peut tirer parti de ces mécanismes de financement supplémentaires pour donner une nouvelle impulsion à sa transformation économique. De plus, la mise à disposition des ressources complémentaires grâce à la FRR peut offrir davantage d'occasions d'élaborer de nouveaux instruments innovants capables de simplifier l'environnement économique et les formalités administratives. Les autorités régionales pourraient, par exemple, envisager de lancer une plateforme numérique afin de faciliter les procédures administratives d'enregistrement, de paiement et d'exonération des droits de douane, notamment l'octroi de mer, qui est actuellement traité manuellement et imprimé.

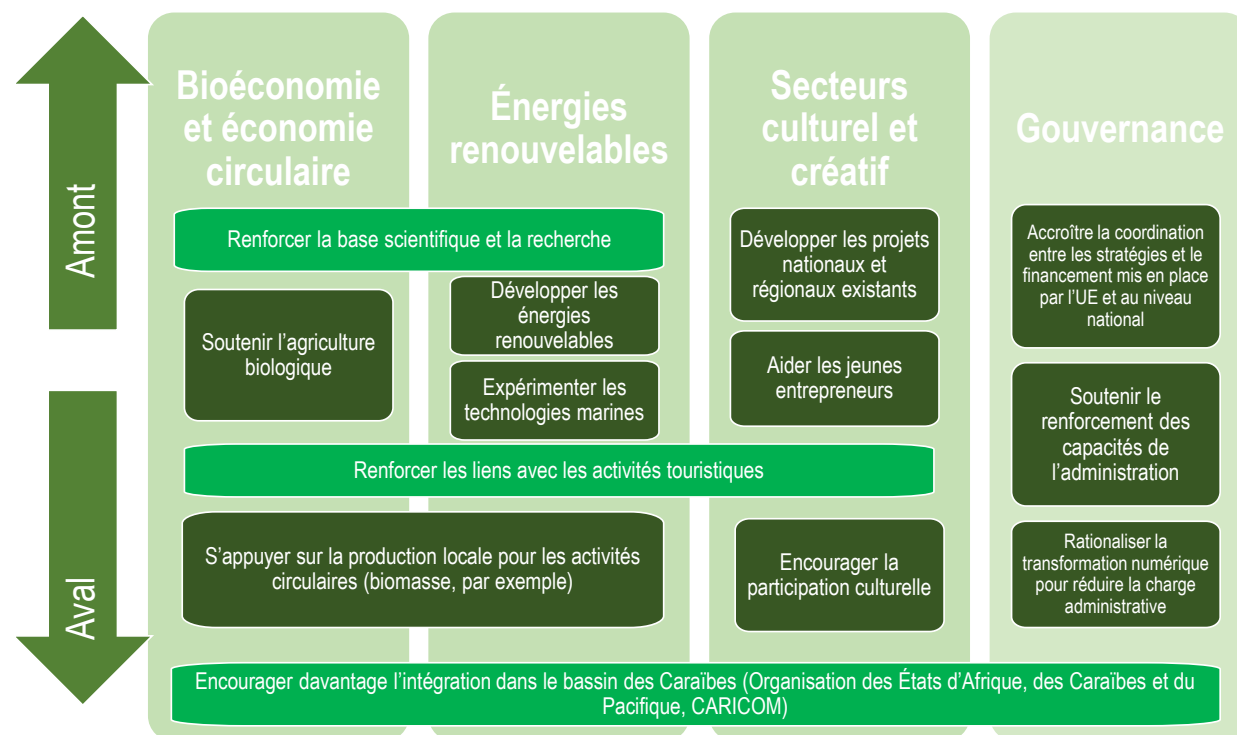
Conclusions

La Guadeloupe continue de travailler avec les autorités nationales et de l'UE pour promouvoir l'internationalisation de son économie. Les nouveaux financements et stratégies à long terme mis en œuvre sous l'égide du cadre pluriannuel de l'UE et de France Relance constituent des occasions de soutenir la transformation et l'ouverture économiques de la région. Toutefois, il sera nécessaire d'établir un partage des responsabilités entre les autorités locales, nationales et de l'UE ainsi que le secteur privé pour faire évoluer l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique. Outre les nécessaires dispositifs de compensation liés à l'éloignement, aux vulnérabilités environnementales et à la protection de la biodiversité, il est important d'entamer un changement systémique en recensant les mécanismes qui accordent une attention particulière au développement de l'entrepreneuriat et à l'innovation locaux et les promeuvent. Pour exploiter pleinement les ressources de l'UE et créer des entreprises et des emplois, il sera nécessaire d'encourager la participation active du secteur privé, axée sur les entreprises, sur la base d'un partenariat renforcé avec les institutions locales.

Le succès de l'internationalisation passera, à l'avenir, par un pacte social renouvelé fondé sur la promotion et le respect de la culture locale ainsi que sur la reconnaissance des identités multiples de la population. Le renforcement des partenariats avec les Caraïbes et l'utilisation efficace des mécanismes de planification et de financement pluriannuels de l'UE peuvent jouer un rôle majeur pour aider la Guadeloupe

à exploiter tout son potentiel de laboratoire de solutions innovantes aux problèmes mondiaux. La région pourrait ainsi transformer son éloignement du continent européen en atout et nouer des partenariats internationaux porteurs de bénéfices mutuels (Graphique 2.7).

Graphique 2.7. Résumé des priorités et des mesures de renforcement de l'internationalisation et de la participation aux chaînes de valeur mondiales



Source : Élaboré par les auteurs.

En particulier, les domaines clés cités ci-après seraient de plus en plus pertinents pour améliorer la participation aux chaînes de valeur et promouvoir le développement territorial pour tous.

- En Guadeloupe, la bioéconomie et l'économie circulaire, qui bénéficient de la riche biodiversité de l'île, contribuent au développement durable ; ce dernier suppose également de généraliser l'agriculture biologique et de soutenir les initiatives en lien avec les énergies renouvelables. Une recherche et une innovation renforcées, des partenariats régionaux et des investissements en faveur de l'innovation sont des éléments essentiels pour exploiter ce potentiel.
- La Guadeloupe progresse en ce qui concerne l'utilisation des énergies renouvelables, particulièrement de l'énergie géothermique et solaire, tout en conservant une marge d'amélioration pour atteindre les niveaux européens. Les avancées réalisées en matière de technologie énergétique et l'engagement pris au titre du Pacte vert pour l'Europe constituent des occasions favorables au développement local et à l'autosuffisance énergétique.
- La croissance des secteurs culturel et créatif en Guadeloupe possède un immense potentiel en ce qui concerne l'emploi des jeunes et des femmes. Il est nécessaire de renforcer et de dynamiser l'engagement existant afin de développer ces secteurs grâce à la culture locale foisonnante, de stimuler l'économie locale et de promouvoir l'identité locale.

- L'avenir de la Guadeloupe est étroitement lié au renforcement des partenariats dans les Caraïbes. Grâce à l'emplacement stratégique et aux ressources naturelles de la Guadeloupe, les entreprises durables pourraient s'y développer et l'inclusion sociale être renforcée par la convergence avec les projets régionaux et l'utilisation du savoir local. Par exemple, la région pourrait aller au-delà de la collaboration traditionnelle fondée sur les échanges et tirer parti de son accès au marché de l'UE pour fournir des services d'infrastructure de qualité et prendre part à des projets régionaux liés aux infrastructures.
- La Guadeloupe peut intensifier son développement et sa compétitivité sur le plan régional grâce à un programme d'action stratégique global. Le renforcement de la coordination entre les stratégies et les financements nationaux et de l'UE favorisera un déploiement des ressources plus efficace et structuré. Saisir les occasions en matière d'autonomie régionale et associer les représentants du secteur privé aux débats stratégiques permettra d'améliorer la communication et de faciliter le cofinancement. L'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique seront accélérées par des investissements dans le renforcement des capacités de l'administration régionale, réalisés avec le concours de pairs expérimentés. L'amélioration de la convergence entre les fonds, notamment le Plan national pour la reprise et la résilience et les fonds de cohésion, garantira la complémentarité et la cohérence de la mise en œuvre des projets. Intégrer des occasions issues des programmes sectoriels de l'UE tels qu'Horizon Europe peut stimuler l'écosystème d'innovation et alimenter la transformation économique. Enfin, il est possible de rationaliser les procédures administratives et de promouvoir le développement de l'environnement des affaires grâce aux plateformes numériques.

Références

- ADEME (2021), *Valorisation des sargasses : lancement de deux projets aux Antilles françaises*, [8]
<https://guadeloupe.ademe.fr/expertises/algues-sargasses/valorisation-des-sargasses-lancement-de-deux-projets-aux-antilles-francaises> (consulté le 21 février 2023).
- BEI (2016), *Économie circulaire: Une histoire de sucre qui vous fera fondre*, [10]
<https://www.eib.org/fr/stories/sugar-circular-economy> (consulté le 13 mars 2023).
- Bolland, N. (1998), *Creolisation and Creole Societies: A Cultural Nationalist View of Caribbean Social History*, *Caribbean quarterly*, <https://www.jstor.org/stable/40654019> (consulté le 14 mars 2023). [25]
- CNUCED (2022), *Creative Economy Outlook 2022*, https://unctad.org/system/files/official-document/ditctsce2022d1_en.pdf. [23]
- Commission européenne (2022), *À propos du programme Europe créative*, [30]
<https://culture.ec.europa.eu/creative-europe/about-the-creative-europe-programme> (consulté le 19 janvier 2022).
- Commission européenne (2022), *Open Data Portal for the European Structural Investment Funds*, <https://cohesiondata.ec.europa.eu/> (consulté le 9 mars 2023). [32]
- Commission européenne (2020), *COM(2020)380 - Communication de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : Ramener la nature dans nos vies*. [6]
- Commission européenne (2020), *Communication COM/2020/98 final, Un nouveau plan d'action pour une économie circulaire : our une Europe plus propre et plus compétitive*. [7]
- Commission européenne (2020), *EU Cohesion policy: Funding available for cultural projects in the Outermost Regions and Overseas Countries and Territories*, [29]
https://ec.europa.eu/regional_policy/en/newsroom/news/2020/09/14-09-2020-eu-cohesion-policy-funding-available-for-cultural-projects-in-the-outermost-regions-and-overseas-countries-and-territories (consulté le 13 février 2022).
- Commission européenne (2020), *Solutions through the new use for a waste of banana crop to develop products in aquaculture and plastic sector*, LIFE Project Public Page, [11]
<https://lifebaqua.eu/images/DIPTICO-EN-INGLES.pdf> (consulté le 13 mars 2023).
- Commission européenne (2016), *The implementation of the provisions in relation to the ex-ante conditionalities during the programming phase of the European Structural and Investment (ESI) Funds*, Office des publications de l'Union européenne, [34]
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/542d278d-3f98-424c-8567-0dabd2e64d70> (consulté le 10 mars 2023).
- Cour des comptes (2019), « Bilan du transfert aux régions de la gestion des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) », <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-05/20190522-fonds-europeens-structurels-et-d-investissement.pdf> (consulté le 10 mars 2023). [35]
- Cour des comptes européenne (2018), *Rapport spécial n° 11/2018 : Nouvelles options de financement des projets de développement rural: plus simples, mais pas axées sur les résultats*, <https://www.eca.europa.eu/fr/publications?did=45664> (consulté le 9 mars 2023). [38]

- Ecosources (2018), *NEMO : projet de centrale ETM en Martinique*, [19]
<https://www.ecosources.org/92-nemo-projet-de-centrale-etm-en-martinique> (consulté le 20 juillet 2023).
- Francoeur, M. et al. (2021), « Activated carbon synthesized from Sargassum (sp) for adsorption of caffeine: Understanding the adsorption mechanism using molecular modeling », *Journal of Environmental Chemical Engineering*, vol. 9/1, p. 104795, [9]
<https://doi.org/10.1016/J.JECE.2020.104795>.
- IEDOM (2022), « Les conséquences économiques de la crise sanitaire en Outre-Mer », [2]
<https://www.iedom.fr/la-reunion/actualites/la-lettre-de-l-iedom/mars-2021/actualites-economiques-regionales/article/les-consequences-economiques-de-la-crise-sanitaire-en-outre-mer> (consulté le 13 mars 2023).
- Insee (2022), *Taux de chômage localisés au 3^e trimestre 2023*, Insee, [1]
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012804> (consulté le 13 mars 2023).
- Institut européen d'administration publique (IEAP) (2022), *Recovery plans and structural funds: how to strengthen the link?*, https://www.eipa.eu/publications/briefing/recovery-plans-and-structural-funds-how-to-strengthen-the-link/#_ftn4 (consulté le 5 mai 2022). [39]
- Interreg (2019), *RESOR Project Joint Regional Analysis*, https://projects2014-2020.interregeurope.eu/fileadmin/user_upload/tx_tevprojects/library/file_1559060297.pdf. [17]
- IRENA (2023), *Energy Profiles*, <https://www.irena.org/Data/Energy-Profiles>. [16]
- IRENA (2023), *Statistical Profiles*, <https://www.irena.org/Data/Energy-Profiles> (consulté le 13 février 2023). [15]
- IRENA (2022), *World Energy Transitions Outlook 1-5C Pathway 2022 edition*, <https://www.irena.org/publications/2022/Mar/World-Energy-Transitions-Outlook-2022> (consulté le 15 février 2023). [13]
- Maurin, A. (2016), « Le secteur culturel et créatif en Guadeloupe : entre défis et opportunités », *Colloque des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement des DOM*, pp. 40-54, <https://hal.univ-antilles.fr/hal-04024415> (consulté le 14 mars 2023). [24]
- Maurin, A. et P. Watson (2020), *Unearthing and Analyzing Data on Festivals in the Caribbean*, *Social and Economic Studies*, vol 68, n° 1/2 (2019), pp. 169-201, <https://www.jstor.org/stable/45288270> (consulté le 14 mars 2023). [26]
- Mélot, C. (2019), *Pour une mobilisation plus ambitieuse des fonds européens au service des territoires*, Rapport d'information n° 745 (2018-2019)-Senat, http://www.senat.fr/rap/r18-745/r18-745_mono.html#toc31 (consulté le 9 mars 2023). [36]
- Ministère de la Culture (2022), *Carte france relance*, <https://www.culture.gouv.fr/Carte-France-Relance> (consulté le 14 mars 2023). [28]
- Observatoire de la Mer (2020), *Eau de mer des profondeurs : une richesse à valoriser*, <http://merenergies.fr/media/note-OEM-05.pdf> (consulté le 20 juillet 2023). [20]
- OCDE (2023), *Les secteurs de la culture et de la création comme levier de développement des régions ultrapériphériques de l'Union européenne*, <https://doi.org/10.1787/6eb173d8-fr>. [31]

- OCDE (2022), *Development Strategy Assessment of the Eastern Caribbean*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f1566c7a-en>. [21]
- OCDE (2022), *L'internationalisation et l'attractivité des régions françaises*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6f04564a-fr>. [37]
- OCDE (2022), *The Culture Fix: Creative People, Places and Industries*, Développement économique et création d'emplois locaux (LEED), Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/991bb520-en>. [22]
- OCDE (2020), *Rural Well-being: Geography of Opportunities*, OECD Rural Studies, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d25cef80-en>. [33]
- OCDE et al. (2022), *Latin American Economic Outlook 2022: Towards a Green and Just Transition*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3d5554fc-en>. [14]
- OREC (2022), « Guadeloupe Energy Bulletin - S1-2022 ». [18]
- Outremers 360 (2023), *Guadeloupe : Inauguration de l'usine du groupe Bio With You, fabricant de contenants 100 % végétal à partir de bagasse de canne à sucre*, <https://outremers360.com/economie/guadeloupe-inauguration-de-lusine-du-groupe-bio-with-you-fabricant-de-contenants-100-vegetal-a-partir-de-bagasse-de-canne-a-sucre> (consulté le 20 juillet 2023). [12]
- Région Guadeloupe (2016), « SREDII de Guadeloupe », *Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de Guadeloupe*, <https://www.guadeloupe.gouv.fr/Politiques-publiques/France-relance-entreprises-economie-emploi/Economie-travail-et-emploi/Schema-regional-de-developpement-economique-d-innovation-et-d-internationalisation> (consulté le 13 février 2022). [27]
- Rochette, R. et al. (2020), « Analysis of surface water reveals land pesticide contamination: an application for the determination of chlordecone-polluted areas in Guadeloupe, French West Indies », *Environmental science and pollution research international*, vol. 27/33, pp. 41132-41142, <https://doi.org/10.1007/S11356-020-10718-Y>. [5]
- UNESCO (2022), *Archipel de Guadeloupe Biosphere Reserve, France*, <https://fr.unesco.org/node/307126> (consulté le 13 mars 2023). [4]
- WBCSD (2021), *The circular bioeconomy: A business opportunity contributing to a sustainable world*, <https://www.wbcsd.org/Archive/Factor-10/Resources/The-circular-bioeconomy-A-business-opportunity-contributing-to-a-sustainable-world> (consulté le 13 mars 2023). [3]

Notes

¹ Il est difficile d'analyser les secteurs culturel et créatif dans les régions ultrapériphériques en raison des divergences dans les définitions utilisées et la disponibilité des données régionales. Il n'existe pas de définition universelle des secteurs culturel et créatif, ce qui fait que beaucoup de pays n'emploient pas les mêmes. L'UNESCO et Eurostat ont élaboré des définitions afin qu'elles soient utilisées à des fins statistiques. Toutefois, les différentes définitions auxquelles se réfèrent les pays n'incluent ou n'excluent pas les mêmes secteurs, ce qui rend difficile de les comparer. Même lorsque les pays utilisent une définition des secteurs culturel et créatif telle qu'elle est établie par l'UNESCO ou Eurostat, les statistiques ne sont souvent pas disponibles au niveau infranational. Cela est particulièrement vrai pour les régions ultrapériphériques : à si petite échelle, il est difficile de ventiler les données collectées au niveau national.

² Alors que la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) est entrée en vigueur en 2023, 44 millions EUR ont été affectés à la Guadeloupe pour 2021-2022. Il s'agit du même montant de ressources annuelles que celui fourni par le FEADER pour le cycle précédent, auquel s'ajoutent 44 millions EUR supplémentaires dans le cadre de la stratégie de relance européenne.

³ Les contrats de convergence et de transformation sont l'équivalent pour les régions ultrapériphériques des contrats de plan État-région (CPER) en vigueur dans les régions de la France métropolitaine. Ils fixent les actions réalisées conjointement par l'État et par chaque région pour promouvoir la planification et le développement des territoires, qui sont mises en œuvre sur une période de six à sept ans.

⁴ Les options de coûts simplifiés sont une méthode comptable qui permet aux bénéficiaires devant rembourser des subventions ou une aide remboursable dans le cadre des fonds de cohésion de ne pas rembourser les coûts réels, mais les dépenses calculées grâce à une méthode prédéfinie fondée sur le processus, les travaux menés ou les résultats. Elles peuvent prendre la forme d'un financement forfaitaire, d'un coût unitaire normalisé ou de montants forfaitaires.

Les voies de développement

Examen des politiques de transformation économique

GROS PLAN SUR L'INTERNATIONALISATION DE LA GUADELOUPE

Située dans la mer des Caraïbes, la Guadeloupe est un département français d'outre-mer et une région européenne ultrapériphérique. Dans la série des *Examens des politiques de transformation économique*, ce rapport examine les opportunités et les défis de cette région qui cherche une voie de développement économique plus durable. Il identifie des actions prioritaires dans plusieurs domaines, notamment la bioéconomie et l'économie circulaire, les secteurs créatifs et les énergies renouvelables. Ce Gros plan enrichit notre compréhension de la diversité des voies de développement, y compris celles des petits États insulaires en développement (PEID). Il est le fruit d'un vaste processus d'examen par les pairs auquel ont participé des acteurs publics et privés de Colombie, des pays des Caraïbes et d'autres régions ultrapériphériques de l'UE.



Cofinancé par
l'Union européenne



PDF ISBN 978-92-64-43474-5

